

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

SEIZIÈME SESSION

Documents officiels



1028^e
SÉANCE PLÉNIÈRE

Vendredi 6 octobre 1961,
à 10 h 30

NEW YORK

SOMMAIRE

	Pages
<i>Point 9 de l'ordre du jour:</i>	
<i>Discussion générale (suite)</i>	
<i>Discours de M. Jawad (Irak)</i>	303
<i>Discours de M. Kisselev (République socialiste soviétique de Biélorussie)</i>	309
<i>Discours de M. Mokaddem (Tunisie)</i>	316
<i>Intervention du représentant du Royaume-Uni</i>	321
<i>Intervention du représentant de l'Irak</i>	321

Président: M. Mongi SLIM (Tunisie).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (suite)

1. M. JAWAD (Irak) [traduit de l'anglais]: Je tiens tout d'abord à féliciter M. Mongi Slim de son élection à la présidence de la seizième session de l'Assemblée générale. C'est une source de grande joie et de fierté pour nous que de voir l'éminent représentant d'un pays frère arabe choisi pour ces hautes fonctions. C'est un hommage rendu non seulement à ses qualités personnelles, mais aussi à son pays et à son peuple, et au grand continent africain.

2. La quinzième session de l'Assemblée générale s'était réunie dans une atmosphère de tension internationale et de crise. Les dirigeants de nombreux pays étaient venus assister à cette session dans l'espoir de trouver quelque moyen de détendre la situation internationale. Néanmoins, au cours des mois qui ont suivi la fin de la quinzième session, la situation internationale s'est beaucoup aggravée et la tension entre l'Est et l'Ouest s'est encore accrue. La seizième session est donc réunie en un moment où la crise internationale dépasse, par ses dimensions, toutes les autres crises dont nous avons été témoins depuis la guerre et peut mener le monde entier à une catastrophe sans précédent dans l'histoire. La mort tragique du Secrétaire général, Dag Hammarskjöld, a ajouté un élément d'incertitude à une situation déjà lourde de graves dangers.

3. La situation présente dans le monde est trop dangereuse pour que l'on puisse permettre qu'elle subsiste. Il est donc du devoir de toutes les nations éprises de paix de s'efforcer avec toute la fermeté et la résolution dont elles sont capables d'enrayer ce glissement périlleux vers un conflit armé. Toutes les nations doivent porter leur part des problèmes qui sont à la base de la crise actuelle. Ils n'intéressent pas seulement les grandes puissances. La nature de la guerre totale, alors que les grandes puissances possèdent des armements d'une force destructrice inconnue jusqu'à ce jour, fait que l'anéantissement

total de l'humanité est réellement dans le domaine des possibilités.

4. Au cours des derniers mois, des événements graves se sont succédé, qui sont venus troubler et compliquer la situation internationale et ont révélé la faiblesse des fondements sur lesquels repose l'ordre actuel du monde. Parmi ces événements, qui proviennent de la politique agressive de certaines puissances et particulièrement des impérialistes, on peut citer la cruauté accrue de la guerre en Algérie et l'échec des négociations, la répression persistante exercée contre le peuple de l'Oman, la poursuite du conflit au Congo, la terreur que les Portugais font régner en toute licence dans l'Angola, la tension accrue au Laos, l'invasion de Cuba, l'attaque française à Bizerte, la crise de Berlin, la reprise des essais d'armes nucléaires, la menace britannique contre l'Irak et l'accélération de la course aux armements.

5. Ces problèmes, encore que de nature diverse, ont un dénominateur commun qui se manifeste par l'agressivité accrue des puissances impérialistes.

6. Les tensions qui surgissent en diverses parties du monde proviennent de conflits d'intérêts politiques et économiques entre les puissances coloniales et les populations des anciennes colonies, et sont le résultat des efforts de ces puissances impérialistes pour maintenir leur position privilégiée par la force, la violence et la ruse. Certaines de ces tensions, cependant, résultent de l'absence de confiance et de compréhension mutuelles entre les nations, notamment entre les deux grands blocs.

7. Prenons, à titre d'exemple, les questions du désarmement et de l'Allemagne.

8. A la quinzième session de l'Assemblée générale, M. Nikita Khrouchtchev, premier ministre de l'Union soviétique, a fait une proposition de désarmement général et complet [869^e séance plénière].

9. Bien que la question du désarmement n'ait fait aucun progrès depuis lors, la proposition de l'Union soviétique a obtenu l'appui de nombreux pays et a frappé l'opinion publique mondiale, notamment en attirant l'attention du monde sur ce problème clef de notre époque.

10. Dans la présente période de guerre froide, la course aux armements est arrivée à un point dangereux et complique encore davantage les relations internationales. Les séquelles de la seconde guerre mondiale, les problèmes nés pendant la période d'entre les deux guerres, et ceux qui résultent d'événements nouveaux survenus dans le monde sur le plan national et dus à des révolutions, sont considérés par les grandes puissances sous l'angle de la politique de puissance, dont le seul instrument efficace est la guerre.

11. Dans une telle atmosphère internationale, les conversations sur le désarmement ne progressaient

pas et cet insuccès était dû surtout à l'absence d'un accord entre les grandes puissances sur les principes. Maintenant que les deux grandes puissances, les Etats-Unis et l'Union soviétique, ont présenté leur "Déclaration commune sur les principes convenus pour les négociations relatives au désarmement" [A/4879], un accord de principe a été réalisé, à la grande joie de tous. Il est à souhaiter que les négociations commenceront bientôt dans une atmosphère de réalisme et de confiance mutuelle. Le monde a davantage confiance dans le succès des futures négociations puisque les principes contenus dans la Déclaration commune coïncident sur de nombreux points avec ceux qui figuraient dans le projet de résolution déposé l'an dernier par plusieurs pays non alignés, dont l'Irak^{1/}. Les discours du président Kennedy [1013ème séance] et de M. Gromyko [1016ème séance] contiennent des éléments d'une optique nouvelle; ils envisagent notamment la réalisation d'un désarmement général et complet par étapes, dont aucune ne mettrait en danger l'équilibre des forces au détriment d'un Etat ou d'un groupe d'Etats. En outre, la proposition de l'Union soviétique concernant la participation aux négociations de certains pays non alignés tient compte de la situation actuelle dans le monde. Il faut bien reconnaître, dans les relations actuelles entre les deux blocs, qu'ils se laissent influencer par certains groupes qui ont des intérêts dans la course aux armements. Ainsi, la participation des pays non alignés, qui ne sont pas mêlés à la course aux armements et n'ont pas non plus participé directement aux négociations sur le désarmement, ne peut avoir qu'un effet salutaire.

12. L'amélioration de la situation internationale dépend essentiellement de la solution de la question du désarmement, notamment de la cessation des essais nucléaires. En effet, le désarmement n'est pas un problème isolé, mais un élément de l'ensemble des questions internationales d'aujourd'hui qui ont un effet direct sur la situation dans le monde. Il ne faut donc pas traiter la question du désarmement en l'isolant des autres problèmes internationaux et de l'état général des relations internationales.

13. Je voudrais maintenant dire quelques mots de la question allemande. La récente crise de Berlin n'a montré que trop clairement les risques que fait courir la poursuite de la course aux armements. Des crises de cette nature pourraient fort bien mener à un conflit mondial si l'on n'essayait pas de résoudre les différends existants et de dresser des plans de désarmement en vue de l'abolition de la guerre. La question allemande est l'un des problèmes qu'il faut examiner dans le contexte du désarmement et de la sécurité des Etats d'Europe centrale et orientale. La situation incertaine de l'Allemagne a beaucoup contribué à accroître la tension en Europe et, par conséquent, entre l'Est et l'Ouest.

14. Il est difficile d'envisager le règlement du problème allemand en dehors du désarmement général et complet et il convient de tenir compte de la situation de fait en Allemagne. On ne peut guère espérer une solution en Allemagne tant que les deux parties de l'Allemagne seront chacune à l'intérieur des deux blocs rivaux. Il est difficile aussi de penser que l'on pourra avoir une Allemagne unifiée à l'intérieur de l'alliance occidentale. Or, d'autre part, la division

de l'Allemagne en deux parties séparées, dotées de systèmes économiques et sociaux différents, est aujourd'hui un fait. Dans l'intérêt de la détente et pour éviter de nouveaux conflits de frontière, il est nécessaire d'admettre la situation telle qu'elle est si l'on veut trouver une solution au problème allemand. La question de Berlin devra être envisagée dans le cadre du problème allemand considéré dans son ensemble. L'Est et l'Ouest cherchent une solution au problème allemand et ils se sont mis d'accord sur des principes de désarmement général et complet; ces deux tâches seraient grandement facilitées si les deux blocs décidaient de neutraliser l'Allemagne.

15. Les nations non alignées ont fort bien compris la gravité de la situation dans le monde. C'est pourquoi une conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement de 25 pays non alignés a été convoquée à Belgrade où elle s'est tenue du 1er au 6 septembre 1961.

16. La Conférence de Belgrade a marqué une nouvelle prise de position des pays non alignés et un fait nouveau dans la politique mondiale. Les raisons de la convocation d'une telle conférence tirent leur origine de deux faits historiques. Le premier est qu'en tant que membres de la communauté mondiale, assujettis aux forces qui régissent les relations internationales, les pays non alignés sont maintenant tenus de participer à la direction de ces forces et de contribuer à réorienter les politiques qui régissent les relations entre nations. Le monde n'est plus gouverné par les grandes puissances; les pays non alignés ont donc le droit et le devoir d'intervenir effectivement dans les affaires mondiales et ils ont notamment leur mot à dire dans la politique des grandes puissances qui a des répercussions sur la destinée actuelle et future du reste du monde. La seconde raison de la convocation de la Conférence de Belgrade est que le point de vue des pays non alignés reflète celui de la grande majorité de la population du monde, qui souhaite vivre dans la liberté, la paix et la justice.

17. La politique de puissance des grands Etats, qui menace la civilisation de destruction totale, impose obligatoirement aux petites nations non alignées de jeter les fondements d'une véritable communauté internationale. Les puissances réunies à Belgrade n'étaient cependant pas inspirées par des intentions étroites ou égoïstes, mais par des considérations humanitaires et réalistes. L'identité de leurs intérêts, qu'il s'agisse de paix ou de progrès, les a beaucoup aidées à mettre au point pour le règlement des problèmes mondiaux une méthode conforme aux exigences et aux besoins essentiels du monde au stade actuel de son évolution.

18. Voilà pourquoi la Conférence de Belgrade a démontré que le monde n'a pas besoin d'un troisième bloc, mais qu'au contraire il a besoin par-dessus tout que soit comblé par des moyens pacifiques le fossé qui sépare les blocs. La Conférence de Belgrade a démontré aussi que les mobiles qui inspirent les pays non alignés sont entièrement différents de ceux qui ont mené à la création des deux camps. Ces pays envisagent les problèmes mondiaux avec réalisme et objectivité; leurs préoccupations sont à la mesure de la gravité de la crise internationale d'aujourd'hui. Par-dessus tout, ils veulent éviter la guerre. Dans leur Déclaration sur le danger de guerre et l'appel en faveur de la paix, ces nations ont affirmé:

*... En cette ère d'armes nucléaires et d'accumulation des moyens de destruction massive, un

^{1/} Documents officiels de l'Assemblée générale, quinzième session, Annexes, points 67, 86, 69, 73 de l'ordre du jour, document A/CI/L.259 et Add.1 et 2.

tel conflit et une telle guerre entraîneraient inévitablement des dévastations d'une ampleur inconnue jusqu'ici, sinon l'anéantissement du monde. La Conférence estime qu'il faut absolument éviter une telle calamité et qu'il est par conséquent urgent et impératif que les parties intéressées, et plus particulièrement les Etats-Unis d'Amérique et l'URSS, suspendent immédiatement leurs préparatifs et manœuvres en vue d'une guerre, s'abstiennent de prendre des mesures qui risqueraient de provoquer une aggravation ou une détérioration plus sérieuse encore de la situation, et reprennent leurs négociations en vue de régler pacifiquement les questions en litige entre elles, en tenant dûment compte des principes de la Charte des Nations Unies, et poursuivent les négociations jusqu'à ce qu'elles-mêmes et le reste du monde parviennent à un désarmement total et assurent une paix durable."

19. Les délibérations et les conclusions de la Conférence de Belgrade reflètent la grande unité de vues à laquelle les pays sont parvenus sur les problèmes d'importance vitale pour le monde contemporain; elles montrent aussi à quel point les pays non alignés se sentent tenus de contribuer à supprimer la tension actuelle, défendre la paix et consolider la coopération internationale. Ils ont donc étudié un certain nombre de problèmes internationaux: le désarmement, le colonialisme, les problèmes économiques et l'assistance aux pays sous-développés, la question de l'Allemagne et de Berlin, et le rôle des Nations Unies.

20. Les opinions exposées à la Conférence de Belgrade ont montré que les pays non alignés souhaitent non pas se désintéresser du grand conflit qui sépare l'Est et l'Ouest, mais bien plutôt affirmer leur influence dans la défense de la paix et de la justice, sans pour autant se trouver engagés. Le moment n'est plus où les représentants des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine assistaient en simples spectateurs aux conflits internationaux. Les peuples de ces régions ont pris davantage conscience de leurs droits et de leurs obligations dans le domaine international et ils ont une plus grande confiance dans le rôle essentiel qu'ils doivent jouer dans la politique mondiale. En cela, ils mettent en question l'ancien ordre mondial et la persistance avec laquelle certaines puissances coloniales s'efforcent de maintenir le statu quo.

21. Nous parlons des puissances coloniales parce qu'elles sont les principaux architectes de la politique de l'"équilibre des forces", qui est à la base de la dangereuse situation que connaît le monde. Le colonialisme, en tant que politique de domination et d'exploitation du faible par le fort, n'est pas seulement l'occupation des territoires et l'asservissement des peuples à des fins économiques, c'est aussi une politique de domination indirecte, de menace du recours à la force, de discrimination et de corruption. C'est une erreur de croire que le colonialisme n'est plus. Au contraire, il survit et est la source de conflits et de dangers graves. Depuis quelques dizaines d'années, la lutte contre le colonialisme se poursuit sans trêve dans les territoires coloniaux et sur le plan international. Le colonialisme a été condamné par la majorité de l'humanité. Néanmoins, la lutte contre ce fléau fait encore rage dans certaines parties de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine.

22. Sur les questions coloniales, nous sommes anti-occidentaux. Notre position à l'égard du colonialisme est nette: nous voulons la libération complète des territoires coloniaux et des nouveaux Etats de la

domination coloniale et de tous les vestiges du système colonial. Cela ne signifie pas que nous soyons opposés à tout ce qui vient de l'Occident. Il faut souligner cependant qu'actuellement l'Ouest se trouve du mauvais côté d'une révolution sociale et politique qui balaie toutes les régions sous-développées du globe. Dans son essence, cette révolution consiste en ceci: les nations nouvelles veulent l'égalité des droits politiques, des possibilités économiques égales, le respect du principe de la légalité. Les forces qui poussent ces nations à se libérer de l'esclavage d'une ère révolue ne diffèrent en aucune façon de celles qui ont permis à la société européenne de se dégager de la féodalité et du servage. Telle est la poussée de l'histoire dans notre ère. Il ne s'agit donc pas pour les nouvelles nations de choisir entre le communisme et la libre entreprise, mais de savoir si elles peuvent, dans la paix, parvenir à l'égalité sociale et politique avec les pays avancés.

23. En fait, la révolution sociale qui pousse les pays vers l'indépendance nationale, la liberté individuelle et l'égalité, trouve dans le système colonial le principal obstacle sur la voie de la victoire. Historiquement, le colonialisme a été la domination du genre humain par une minorité européenne qui s'est imposée par la force et la trahison. La fin du colonialisme signifie que des rapports normaux s'instaureront entre les différentes races, les différentes nations et les différents Etats, et elle implique par-dessus tout que prendra fin la domination politique, économique et culturelle des pays sous-développés par l'Occident.

24. La résolution [1514 (XV)] sur la fin du colonialisme, adoptée l'an dernier par l'Assemblée générale, constitue un net avertissement aux puissances coloniales et leur signifie que l'opinion publique mondiale n'accepte plus et ne veut même plus tolérer l'existence du régime colonial. La Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux stipule: "Il sera mis fin à toute action armée et à toutes mesures de répression, de quelque sorte qu'elles soient, dirigées contre les peuples dépendants, pour permettre à ces peuples d'exercer pacifiquement et librement leur droit à l'indépendance complète, et l'intégrité de leur territoire national sera respectée." Malheureusement, cette résolution n'a pas été appliquée dans la plupart des cas. Pour cette raison, ma délégation appuie la proposition de l'Union soviétique tendant à fixer un délai pour la liquidation définitive et complète du colonialisme. Nous avons appuyé une proposition semblable à la Conférence de Belgrade.

25. Le système colonial des rapports entre peuples est fondé sur la force et la violence et il a inspiré une idéologie selon laquelle on admet la supériorité des idées et des institutions de l'Occident. En conséquence et pour maintenir ces rapports du passé, l'idéologie impérialiste mène une bataille d'arrière-garde, en violation des principes de la Charte et en créant des conditions qui menacent les fondements de la paix et de la sécurité dans le monde.

26. Le néo-colonialisme est, en conséquence, la forme principale que prend la politique impérialiste dans la situation actuelle du monde, née des mouvements de libération nationale et de la retraite du système d'exploitation capitaliste devant les progrès des systèmes socialistes.

27. Dans bien des cas, les colonialistes comprennent que le rapport des forces leur impose aujourd'hui de se retirer sur des positions nouvelles. Il est évident cependant qu'aussi longtemps que le système capita-

liste des monopoles restera tel qu'il est, les colonialistes ne pourront pas renoncer aux bénéfices énormes qu'ils retirent des capitaux investis, à la domination et au gouvernement des colonies, aux ressources en matières premières et en main d'œuvre à bas prix, aux marchés et aux sphères d'influence ainsi qu'à leurs investissements en capital, et ils ne pourront pas non plus abandonner les positions stratégiques nécessaires à leur sécurité militaire et autre.

28. Pour toutes ces raisons, les colonialistes cherchent à modifier leur tactique et leurs méthodes afin de garder leurs positions de domination sous une forme nouvelle, celle du néo-colonialisme. Ainsi, le néo-colonialisme est fondamentalement une tentative des pays colonialistes pour dissimuler la nouvelle division des intérêts territoriaux et économiques. Ils veulent y parvenir notamment par le ralentissement du processus de libération des peuples coloniaux et par le maintien des institutions mises en place au temps du système colonial.

29. Comparé au colonialisme traditionnel, le néo-colonialisme ne reflète pas la force et la puissance politiques et économiques, mais plutôt la faiblesse et le déclin du système impérialiste. Il lutte néanmoins pour affaiblir les mouvements de libération nationale et s'y opposer, notamment par des méthodes indirectes qui n'excluent pas cependant l'usage traditionnel de la force et de la violence, l'oppression et l'extermination des peuples ainsi que l'invasion des territoires. Pour atteindre ses objectifs, le néo-colonialisme, qui prend actuellement dans bien des cas la forme de colonialisme collectif, malgré les rivalités et les contradictions qui existent chez les impérialistes, utilise des moyens politiques, économiques et idéologiques.

30. Politiquement, avec l'aide et l'appui d'éléments réactionnaires et corrompus de la société, le néo-colonialisme essaie de diviser le front national et de s'opposer à la formation d'Etats indépendants. Economiquement, l'objectif principal du néo-colonialisme est d'empêcher la mise en place d'économies nationales indépendantes ou autonomes en maintenant les éléments fondamentaux du système économique colonial, comme la production de matières premières, le maintien de structures foncières féodales ou semi-féodales et de la monoculture, l'obstruction à l'industrialisation, la persistance d'un déséquilibre entre importations et exportations, etc. Le néo-colonialisme espère créer des conditions qui lui permettront de perpétuer indirectement et même de rétablir la domination impérialiste. En fait, le néo-colonialisme suit des méthodes et des tactiques qui ont pour but de retarder l'indépendance et la souveraineté réelles des nouvelles nations, ou même de les vider de leur contenu.

31. En dépit de toutes ces tentatives des puissances impérialistes pour adapter leur politique à l'évolution des choses, la guerre d'Algérie, l'intervention au Congo, la politique d'intégration que pratique le Portugal, la discrimination raciale en Afrique du Sud, les régimes policiers qui existent dans certains territoires du Royaume-Uni en Afrique, la politique de canonnière que mène le Royaume-Uni dans le golfe Arabe et dans le sud de la péninsule arabe restent des manifestations du vieux système colonial traditionnel.

32. Je demande à l'Assemblée générale de me pardonner si je mentionne brièvement quelques-unes de ces pratiques impérialistes, en particulier dans la

patrie arabe. Nous, les Arabes, nous avons souffert plus que tout autre peuple de l'oppression, de l'exploitation et de la violence de l'impérialisme, et nous en souffrons encore. Même les pays qui ont obtenu leur indépendance ont été et sont encore l'objet de pressions impérialistes et de menaces d'agression.

33. Je commencerai par la question palestinienne. A la suite de la défaite de l'Empire ottoman, lors de la première guerre mondiale, les pays arabes du Moyen-Orient ont été partagés entre le Royaume-Uni et la France. Ils ont été occupés entre les deux guerres et leurs richesses économiques, en particulier le pétrole, ont été exploitées par des cartels internationaux. Les intérêts du Royaume-Uni et de la France dans cette région du monde se sont grandement accrus en raison de l'augmentation des investissements de capitaux européens et de la découverte de grandes ressources pétrolières dans la région. Ces pays arabes ont obtenu rapidement une position unique dans l'économie occidentale, notamment en raison de leur production de pétrole. Ils ont également pris une importance militaire pour l'Occident dans la lutte mondiale pour le pouvoir. Ainsi la mainmise sur le pétrole de cette région et le contrôle des activités et tendances politiques de ses populations sont devenus les fondements de la politique occidentale au Moyen-Orient. Cette politique de l'Occident s'est manifestée non seulement par la prise du monopole des ressources pétrolières de la région, mais également par la conclusion d'alliances de caractère politico-militaire et par l'appui que les puissances occidentales ont accordé à des régimes décadents et à des systèmes de gouvernement réactionnaires.

34. La seconde guerre mondiale a beaucoup augmenté l'importance stratégique de ces pays arabes dans l'ensemble des plans économiques et militaires des puissances coloniales occidentales. D'autre part, il y avait eu avant la guerre une importante renaissance politique, économique et culturelle dans la région du Moyen-Orient, qui n'avait plus sa place dans l'ancien cadre des relations instituées par l'Occident. Les mouvements de libération menèrent à l'indépendance certains de ces pays, tandis que dans d'autres la lutte pour la liberté s'avivait. Bien que la lutte entre les puissances coloniales et le peuple arabe ait provoqué une série de problèmes compliqués, l'opposition fondamentale restait sans aucun doute du domaine politique. L'indépendance véritable des pays arabes signifiait avant tout avoir la pleine disposition de leurs ressources économiques et être seuls maîtres de leur destin, ce qui va à l'encontre de la prédominance des intérêts économiques et militaires de l'Occident et qui menace les fournitures de pétrole à l'industrie occidentale. Il était donc indispensable pour les impérialistes occidentaux de pouvoir continuer à jouer un rôle prépondérant dans la région du Moyen-Orient. Pour y parvenir, ils ont songé à maintenir la région dans un état d'instabilité et d'insécurité constantes et à s'assurer une tête de pont pour des opérations hostiles dans l'avenir. Ce double but a été atteint par la création d'Israël.

35. Les événements des 13 dernières années ont prouvé d'abondance quels étaient les véritables desseins des impérialistes occidentaux. Israël n'a cessé de troubler la stabilité de la région et de menacer sa sécurité. La politique agressive d'Israël et ses attaques militaires répétées contre ses voisins ont détourné vers des préparatifs de défense une bonne partie des forces et des ressources que les Etats

arabes auraient pu consacrer à leur développement économique. La politique expansionniste d'Israël qui se manifeste par l'appui que ce pays donne à l'immigration en Palestine de juifs venant de toutes les parties du monde, par la formation d'une force militaire colossale et par ses alliances avec certaines puissances hostiles aux Arabes, a fait peser sur les pays arabes une perpétuelle menace de guerre. De plus, Israël a reçu des pays occidentaux une assistance économique et militaire importante, et a joui de leur protection sur le plan politique et diplomatique. En ce sens, on a pu dire à juste titre qu'Israël était le cheval de Troie de l'impérialisme au Moyen-Orient.

36. Depuis qu'Israël existe, le monde a fini par comprendre que cet Etat constitue une menace non seulement pour la région du Moyen-Orient, mais aussi pour la paix du monde. Ce fait ne semble pas modifier l'attitude de certaines puissances occidentales à l'égard d'Israël. Il demeure leur enfant préféré. Une minorité d'immigrants en Palestine a été érigée en Etat sous la protection de l'Occident.

37. En dépit de ses violations répétées des résolutions de l'Assemblée générale et des décisions du Conseil de sécurité, Israël continue à recevoir de l'Occident une aide illimitée dans les domaines politique, économique et militaire. L'appui des puissances occidentales à Israël va sans doute de soi logiquement, puisque Israël contribue à troubler la paix au Moyen-Orient, ce qui est essentiel pour maintenir la domination occidentale dans cette région.

38. Les habitants des pays arabes sentent de plus en plus que l'existence de cet élément étranger et colonial au sein même de la patrie arabe sert à garantir la continuation de l'exploitation et de la domination étrangères.

39. Les droits des Arabes de Palestine doivent être rétablis intégralement et sans condition. Israël a usurpé la terre de Palestine et en a privé ses tenants légitimes; par la violence et l'agression, il a créé un Etat dominé par une minorité d'immigrants, tandis que la majorité était chassée de sa patrie ancestrale où ses aïeux ont vécu depuis des temps immémoriaux. Il n'y a qu'une seule manière de faire cesser cette énorme injustice, c'est de prendre le mal à sa racine et de faire disparaître la cause, c'est-à-dire Israël.

40. Je passe maintenant à la question algérienne. En Algérie, la France continue à mener une guerre coloniale qui dure depuis sept ans et la fin des combats n'est pas encore en vue. Il saute aux yeux que la France ne pourra jamais gagner une victoire militaire. A la quinzième session, l'Assemblée générale, dans sa résolution 1573 (XV), a reconnu "le droit du peuple algérien à la libre détermination et à l'indépendance" et a demandé le "respect de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'Algérie". L'Assemblée générale avait déjà recommandé antérieurement que des pourparlers soient engagés en vue d'atteindre ces objectifs.

41. En fait, des pourparlers entre les Gouvernements français et algérien ont déjà été engagés deux fois, sans résultat. Le Gouvernement algérien s'en est clairement expliqué. La France entendait, par ces négociations, violer l'intégrité territoriale de l'Algérie en en séparant le Sahara; la France voulait conserver une position privilégiée sur le plan politique, économique et militaire en Algérie et lier l'Algérie à la France.

42. On a constaté que ces négociations étaient une simple tactique dilatoire, le Gouvernement français entendant favoriser la réalisation de certains projets impérialistes qui videraient de son contenu l'indépendance voulue par le peuple algérien et maintiendraient l'Algérie sous la domination indirecte de la France. Ce processus continue depuis plusieurs années et le général de Gaulle a été l'homme choisi par les intérêts capitalistes pour appliquer cette politique. Par-dessus tout, l'intention principale du général de Gaulle était de défendre les intérêts des grandes compagnies pétrolières et minières. Certains milieux oligarchiques et féodaux ont essayé, en France et en Afrique du Nord, de créer une force intermédiaire entre les ultracoloniaux et le Front de libération nationale, en vue d'empêcher l'Algérie d'obtenir une indépendance réelle et complète.

43. C'est à cette fin, par exemple, que le général de Gaulle a conçu le plan de Constantine, tendant à favoriser le développement d'une industrie algérienne et l'intégration culturelle du peuple algérien à la France. L'échec de ce plan, le fait qu'il n'ait pas donné rapidement les résultats prévus et le refus du peuple algérien de se laisser détourner de son objectif national ont rendu furieux les monopolistes français, notamment les grandes banques et les grandes compagnies pétrolières.

44. Le général de Gaulle a donc été l'objet d'une forte pression de la part des monopolistes pour qu'il protège leurs intérêts économiques et le moyen d'obtenir cette protection était, leur semblait-il, le partage de l'Algérie afin de conserver les riches gisements pétroliers du Sahara algérien. Voilà pourquoi le général de Gaulle a déclaré en septembre 1959 que:

"... toutes dispositions seraient prises pour que l'exploitation, l'acheminement, l'embarquement du pétrole saharien, qui sont l'œuvre de la France et intéressent tout l'Occident, soient assurés, quoi qu'il arrive".

Tous les événements survenus ultérieurement tant en France qu'en Algérie ont montré qu'aucune des parties n'a changé de position; le peuple algérien est décidé plus que jamais à obtenir son indépendance dans une Algérie non démembrée, tandis que les monopoles français s'assurent de plus en plus l'appui des autres monopoles de l'Occident, notamment aux Etats-Unis, et profitent de la protection et de l'intervention de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN).

45. La politique indécise suivie par le général de Gaulle ne montre que trop clairement qu'il est encore le prisonnier des mêmes forces réactionnaires et capitalistes qui l'ont porté au pouvoir. Bien que les intérêts des monopoles ne coïncident pas avec ceux des ultra-coloniaux, le général de Gaulle n'en prolonge pas moins la guerre coloniale en Algérie et rompt les négociations dans l'espoir d'imposer à l'Algérie les conditions dictées par le monde des affaires.

46. Des intérêts économiques colossaux sont à l'arrière-plan de la guerre coloniale en Algérie et, notamment, des intérêts pétroliers.

47. Dans une autre partie de la patrie arabe, l'Oman, les compagnies pétrolières sont également à la base de la politique d'agression et de répression menée par le Royaume-Uni contre une petite nation désarmée. Depuis 1955, le peuple de l'Oman mène une lutte inégale pour sa liberté et son indépendance. Cette

tragédie que vit une petite nation est restée ignorée du monde parce que le Royaume-Uni a imposé un black-out international. Aucun correspondant, même britannique ou américain, n'est autorisé à se rendre dans cette région, tandis que se poursuivent des actions d'extermination menées par l'armée régulière.

48. Certains éléments de cette petite guerre sont maintenant connus du monde. En 1954, le Sultan de Mascate, le fantôme des Britanniques, a signé un accord avec la Petroleum Development (Oman) Ltd., filiale de l'Iraq Petroleum Company qui, entre parenthèses, n'est irakienne que de nom, pour exploiter les ressources pétrolières de l'Oman, pays qui ne relève pas de sa juridiction. L'aspect le plus significatif du conflit est le fait que la Petroleum Development Company possède et finance sa propre armée, la force armée de Mascate et Oman, recrutée par le Gouvernement britannique et conduite par des officiers mercenaires britanniques.

49. L'armée de cette société, avec certaines forces britanniques, combat contre le peuple de l'Oman. C'est là un phénomène fréquent dans l'histoire de l'impérialisme: l'entreprise privée mène maintenant ouvertement sa guerre pour subjuguier les peuples et supprimer leurs libertés. Cela rappelle les activités de l'East India Company, il y a deux siècles. Il est à peine besoin de rappeler à l'Assemblée générale les graves dangers que cette manière de faire comporte: qu'il me suffise de dire que l'impérialisme n'a pas encore abandonné ses méthodes de violence en cette époque de libération et d'égalité des nations.

50. Je voudrais maintenant appeler l'attention de l'Assemblée générale sur une autre partie de mon pays et sur les activités britanniques dans le golfe Arabique.

51. On demande souvent pourquoi le Royaume-Uni maintient actuellement de grandes forces militaires, navales et aériennes dans le golfe Arabique, pourquoi le Royaume-Uni a fait de l'île de Bahreïn une base navale et aérienne, pourquoi il garde une base aérienne à Chardja sur la côte méridionale du golfe Arabique et une autre dans l'île de Masira près de la côte de l'Oman, dans la mer Arabique. On demande aussi pourquoi le Royaume-Uni a transformé le port d'Aden en un bastion de forces militaires de tous genres.

52. La réponse à ces questions est simple et évidente. Dans cette région, qui est la plus riche en pétrole de tout le Moyen-Orient, le Royaume-Uni a de vastes investissements; il domine tous les territoires pétrolifères qui s'étendent depuis le Koweït, au nord-ouest du golfe Arabique, jusqu'à Aden dans l'Arabie du Sud-Ouest. Après la perte de ses bases militaires et aériennes de l'Irak, à la suite de notre révolution nationale de 1958, les installations militaires britanniques ont dû être déplacées vers le sud, sur le golfe Arabique et à Aden, et elles ont dû être développées afin de parer à la menace des mouvements de libération de cette région. En outre, le Royaume-Uni devait maintenir ses positions de manière à pouvoir menacer l'Irak et les territoires adjacents où les Britanniques possèdent des concessions pétrolières.

53. Le Royaume-Uni maintient sa domination et son pouvoir direct sur tous ces territoires à cause du pétrole. En agissant ainsi, le Royaume-Uni sert aussi de protecteur d'autres intérêts occidentaux, notam-

ment ceux des Etats-Unis, de la France et des Pays-Bas.

54. A cette fin, le Royaume-Uni appuie et protège les régimes primitifs de gouvernement tribal et maintient au pouvoir un certain nombre de chefs tribaux. Ainsi, la présence économique et politique du Royaume-Uni dans cette région est liée au cadavre d'un système social en décomposition. Il est paradoxal, en cette époque anticolonialiste, où l'on prétend que le progrès des peuples coloniaux constitue une mission sacrée des pays développés, que les colonialistes occidentaux, et notamment le Royaume-Uni, déploient tant d'efforts pour maintenir les populations de cette région dans un état aussi arriéré.

55. Depuis que l'Assemblée générale a adopté sa résolution [1514 (XV)] sur la fin du colonialisme, le Royaume-Uni a fait de grands efforts pour trouver une formule permettant de justifier sa présence impérialiste dans le golfe Arabique et l'Arabie méridionale. Il a compris que les méthodes d'autrefois, consistant à conclure des accords avec les chefs tribaux — et il y a des vingtaines d'accords de ce genre —, ne cachent plus le fait que ces pays sont sous un statut colonial.

56. Aujourd'hui (et c'est la dernière invention des impérialistes) le Royaume-Uni veut donner à ces principautés tribales l'apparence d'Etats indépendants. Par exemple, le Koweït vient d'être transformé en Etat soi-disant indépendant. Notre délégation a eu l'occasion de démontrer, au Conseil de sécurité, que le Koweït fait partie intégrante de l'Irak et je n'entends pas m'expliquer en détail sur ce point aujourd'hui.

57. Mais il est une question que je dois mentionner rapidement, car elle met en lumière les méthodes que l'on veut employer pour perpétuer le colonialisme sous le déguisement d'une indépendance nominale et fallacieuse.

58. Au mois de juin dernier, le représentant politique britannique au Koweït a conclu, avec le chef tribal du Koweït, un accord^{2/} qui mettrait fin, paraît-il, à l'accord de protection de 1899^{3/}. Les clauses du nouvel accord ne laissent voir que trop clairement qu'il s'agit d'un subterfuge pour maintenir le Koweït sous la domination britannique. Le nouvel accord prévoit la continuation des relations qui existaient jusqu'à présent et qui, nous le savons tous, n'étaient autres que des relations de suzerain à vassal. Cet accord stipule également que les deux parties devront se consulter en tant que de besoin sur les questions d'intérêt mutuel. Si on la comprend en bonne logique et d'une façon réaliste, cette disposition exige que le Koweït consulte le Royaume-Uni, avec tout ce que cette consultation comporte d'acceptation des avis et directives britanniques.

59. En outre, le Royaume-Uni s'engage, aux termes de l'accord nouveau qu'il a imaginé, à secourir le Cheik si celui-ci le demande. Cette clause donne au Royaume-Uni la possibilité d'intervenir militairement dans les affaires arabes, fait qui a déjà été prouvé par le débarquement de forces britanniques au Koweït afin de s'opposer au rétablissement des droits légi-

^{2/} Exchange of Notes regarding Relations between the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the State of Kuwait (Koweït, le 19 juin 1961, UK CMD 1409).

^{3/} C. U. Aitchison (compiler), *Collection of Treaties Engagements and Sanads relating to India and Neighbouring Countries* (Delhi, Manager of Publications, 1933, vol. II, p. 262).

times de l'Irak, rétablissement que nous ne cherchons à obtenir, comme nous l'avons affirmé dès le début, que par des moyens pacifiques.

60. Le fait que des troupes britanniques peuvent être appelées au Koweït à n'importe quel moment, conformément à cet accord, fait du Koweït une base militaire à partir de laquelle le Royaume-Uni peut menacer l'Irak et les autres pays arabes, en fait toute la région du Moyen-Orient. Le Royaume-Uni ne manquera pas de moyens pour suggérer au Cheik de l'appeler au secours chaque fois que le Royaume-Uni constatera que la présence de ses troupes dans la région servira les intérêts impérialistes. Nous ne devons pas non plus attendre que le Cheik ou le régime actuel du Koweït, qui ne survivent que grâce à la protection britannique et sont sous le contrôle britannique, s'opposent aux volontés du Royaume-Uni ou désobéissent à ses ordres. Cet accord, qui fait état ostensiblement de l'indépendance, confirme au contraire la subordination du Koweït au Royaume-Uni.

61. Par conséquent, sous le couvert de la pseudo-indépendance du Koweït et avec l'appui des forces militaires stationnées en de nombreux points de la région, le Royaume-Uni cherche à sauvegarder ses énormes intérêts pétroliers et à assurer la protection des vastes investissements financiers du Cheik du Koweït au Royaume-Uni, investissements qui ont toujours été et sont encore un élément important dans l'économie britannique. Les activités britanniques au Koweït sont appuyées par les Etats-Unis, car la Kuwait Oil Company est une entreprise commune de la British Petroleum et de la Gulf Oil Corporation qui est propriété américaine. C'est pourquoi ces deux grandes puissances ont voulu donner à la pseudo-indépendance du Koweït une ombre de légalité en essayant de faire entrer le Koweït à l'Organisation des Nations Unies.

62. Ce que nous venons de dire montre à l'évidence que le néo-colonialisme britannique crée dans les régions pétrolières d'Arabie une forme nouvelle de prétendu "Etat" qui ne possède pas les conditions indispensables à la qualité d'Etat. Il a été ainsi possible de déclarer qu'un certain nombre de puits de pétrole sont un Etat. Telle est la bouffonnerie de l'impérialisme pétrolier. C'est un fait historique que le pétrole est le motif qui a conduit des puissances mondiales à contrôler, dominer et même subjugué les pays riches en pétrole. La recherche du pétrole a conduit les grands intérêts pétroliers, souvent appuyés par leurs gouvernements respectifs, à fomenter la guerre civile, à renverser des gouvernements et à subventionner des fantoches de manière à pouvoir obtenir des concessions pétrolières.

63. Les populations de l'Irak et du Koweït, qui savent qu'elles appartiennent à un seul pays et à une seule nation, n'accepteront jamais le fait accompli imposé par les impérialistes britanniques. Elles réaliseront leur unité nationale et territoriale le moment venu, après avoir balayé les dirigeants fantoches du Koweït et ceux qui les appuient sur le plan national et sur le plan international.

64. Ce qui est regrettable, dans cet épisode, c'est que de nombreux hommes d'Etat accordent sans aucune honte leur appui à l'impérialisme du pétrole, aux dépens des intérêts d'un peuple entier.

65. Nous savons tous que la présente session de l'Assemblée générale se tient à un moment où les relations internationales sont particulièrement difficiles. Néanmoins, nous devons affirmer à nouveau

notre foi dans l'Organisation; nous devons nous vouer à nouveau aux idéaux et aux principes qui inspiraient les fondateurs de l'Organisation à San Francisco. Parmi ces principes, celui qui, à notre avis, doit être au premier rang, est le principe de l'universalité; nous ne pouvons imaginer une plus grande violation de ce grand principe que de continuer à exclure la République populaire de Chine de l'Organisation des Nations Unies. Maintenant plus que jamais, ma délégation estime nécessaire de faire entendre sa voix à cette tribune en faveur de l'admission du représentant véritable de la Chine à l'Organisation.

66. L'humanité est en grand péril et on ne sait même si elle survivra sur cette planète. Si nous voulons éviter un désastre, nous n'avons pas d'autres choix que de faire de l'Organisation des Nations Unies l'instrument réel du maintien de la paix mondiale et de la sécurité internationale, comme on voulait qu'elle le fût, et de mettre en commun tous nos efforts afin d'atteindre ce but.

67. M. KISSELEV (République socialiste soviétique de Biélorussie) [traduit du russe]: Monsieur le Président, permettez-moi, au nom de la délégation biélorussienne, de vous féliciter de votre élection à l'unanimité au poste élevé de président de la seizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

68. Cette session se réunit alors que se livre une lutte acharnée entre les forces de paix et les forces de guerre. De ce fait même, la responsabilité de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne le maintien de la paix et le sort futur de tous les peuples, a considérablement augmenté. Les populations du monde entier attendent des actes décisifs en faveur de la paix du monde. Les représentants de près de 100 pays, qui assistent à cette session de l'Assemblée, doivent mettre à profit toutes les possibilités pour apporter d'heureuses solutions aux questions très importantes qui figurent à l'ordre du jour de la présente session, et avant tout aux questions de désarmement et de liquidation définitive du colonialisme.

69. Les représentants qui sont intervenus ici avant moi au nom du Cambodge, du Ghana, de Ceylan, de l'Afghanistan, de l'Arabie Saoudite et de nombreux autres pays, ont dit, à juste titre, que les événements qui se sont produits dans le monde ces derniers temps ont considérablement aggravé la tension internationale. En effet, au cours des derniers mois, nous avons pu voir les forces de l'agression renouveler et intensifier leurs actions dans diverses régions du monde, par exemple en Algérie, en Tunisie, en Angola, au Congo, à Berlin-Ouest, au Laos et à Cuba. En suscitant de nouveaux conflits elles essaient de plonger l'humanité dans l'abîme d'un désastre sans précédent. Ces forces n'hésitent devant rien pour maintenir leur domination sur ces régions et dans d'autres encore. Elles ont recours à l'emploi de la force armée, oubliant que de nos temps des conflits militaires locaux peuvent facilement se transformer en une immense conflagration nucléaire.

70. Nous ne devons pas oublier que les malheurs et tragédies subis par de nombreux peuples au cours de ce siècle sont dus au fait que les impérialistes, qui avaient intérêt à attiser les conflits et à déclencher des guerres de conquête, ont systématiquement empoisonné la conscience des hommes en les éduquant dans un esprit de militarisme, de chauvinisme et de racisme à l'égard des autres peuples. Le peuple biélorussien sait fort bien à quoi tout cela peut aboutir

et quel prix ont dû payer les peuples pour n'avoir pas arrêté à temps la propagation de la contagion fasciste qui a provoqué des misères innombrables et imposé des souffrances inouïes à des millions d'êtres humains.

71. L'herbe n'avait pas encore repoussé sur les tombes de ceux qui sont morts sur les champs de bataille de la seconde guerre mondiale, les blessures n'étaient pas encore cicatrisées au cœur des mères que déjà les forces de l'impérialisme commençaient sérieusement à préparer une nouvelle guerre de dimensions plus considérables cadrant avec l'ère atomique. A notre époque, le dilemme: guerre ou coexistence pacifique est devenu le problème fondamental de la politique mondiale. Il n'y a que deux issues: la coexistence pacifique ou la guerre.

72. Aussi devons-nous condamner d'autant plus la déclaration du Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, lord Home, qui, du haut de cette tribune, a dit qu'il considérait que "la coexistence est la doctrine la plus stérile et la plus négative de la politique du XXème siècle" [1017ème séance, par. 75].

73. Bien entendu, à certains égards, on peut comprendre le Ministre britannique. Apparemment, il y a en Angleterre des hommes pour regretter la doctrine du brigandage impérialiste et colonialiste du XIXème siècle, alors que la plus grande partie de la carte du monde était teinte aux couleurs de l'Empire colonial britannique. Lord Home voudrait voir cette doctrine régner également dans la seconde moitié du XXème siècle. Toutefois, lord Home, cela ne dépend nullement de vous.

74. Il n'existe guère quelqu'un parmi les personnes ici présentes qui doute encore de ce que sont les aspirations des peuples à l'époque importante de l'histoire universelle que nous vivons. Il n'y a qu'une réponse: les peuples veulent la paix et luttent pour la paix. Ils exigent qu'il soit mis fin à la "guerre froide" et que l'on s'engage sur le chemin de la coexistence pacifique et de la coopération entre tous les peuples, quelle que soit leur structure sociale et politique.

75. La politique étrangère pacifique de l'Union soviétique qui a été exposée le 26 septembre dernier [1016ème séance] dans la déclaration claire et détaillée qu'a faite le chef de la délégation soviétique, M. Gromyko, du haut de cette tribune, répond entièrement aux aspirations et aux espoirs de tous les peuples. Le projet de programme du parti communiste de l'Union soviétique contient une réponse claire et précise à la question de savoir comment doit être résolu le problème le plus brûlant de notre époque, à savoir celui de la prévention d'une nouvelle guerre mondiale et de l'établissement d'une paix durable. L'Union soviétique propose aux Etats-Unis d'Amérique et aux autres Etats de rivaliser non pour la course aux armements, mais pour l'élévation du niveau de vie des peuples; non pour créer des bases militaires ou des installations de lancement de fusées, mais pour construire des logements et des écoles; non pour étendre la "guerre froide" mais pour multiplier des échanges commerciaux et culturels profitables à tous.

76. La paix et la compréhension entre les peuples est plus que jamais une condition essentielle de la vie sur la terre. Ce n'est que dans un climat de paix et sur la base du principe de coexistence pacifique que peuvent être résolus tous les litiges internationaux que nous avons à régler. Ce n'est que dans une atmosphère de paix et d'entente mutuelle qu'il peut être mis un terme à la "guerre froide".

77. La majorité des orateurs qui sont déjà intervenus à la quinzième session de l'Assemblée générale, et à la présente seizième session, ont souligné que le désarmement était la question entre toutes, le problème le plus important de la politique mondiale et dont la solution, encore attendue, peut réellement donner la paix au monde. Voici pourquoi nous saluons aujourd'hui avec satisfaction la déclaration commune de l'Union soviétique et des Etats-Unis sur les principes convenus pour les négociations relatives au désarmement [A/4879]. L'importance et l'urgence d'un accord sur le désarmement sont reconnues par tous les Etats. Les peuples en ont plus qu'assez de la course aux armements et c'est précisément à leur désir de s'en libérer au plus vite que nous devons conformer chacun de nos efforts et chacune des décisions à prendre à la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

78. L'an dernier, à la quinzième session de l'Assemblée générale, nous avons très attentivement écouté le discours historique du chef du Gouvernement de l'Union soviétique, M. N. S. Khrouchtchev [869ème séance], discours pénétré du désir ardent de sauvegarder ce qu'il y a de plus cher sur terre: une paix durable, dans le monde entier. Le programme de désarmement général et complet, proposé par M. Khrouchtchev, écarte toute possibilité de déclencher une guerre pour résoudre les différends internationaux. Seul le désarmement général et complet ouvre la voie qui permet d'arriver à l'établissement d'une paix vraiment durable entre les peuples.

79. Tout homme de bon sens comprend que, si les énormes ressources humaines et matérielles absorbées à l'heure actuelle par la course aux armements, pouvaient être consacrées à un travail pacifique et créateur, l'humanité disposerait, en plus, de moyens gigantesques pour créer l'abondance matérielle et favoriser le progrès culturel. Alors qu'il y a 30 ans les dépenses militaires de tous les pays atteignaient un total de 4,2 milliards de dollars, le total de nos dépenses actuelles atteint près de 120 milliards de dollars par an; l'équivalent en or de cette somme suffirait pour rattacher la Lune à la Terre par une chafnette d'or.

80. Cette année, la course aux armements dans le monde entier s'est poursuivie à un rythme accéléré. Les puissances occidentales appartenant au bloc d'agression militaire de l'OTAN augmentent leurs crédits militaires, accumulent leurs armements, amassent des réserves d'armes nucléaires et de fusées. La presse a annoncé que, de 1949 à 1960, les dépenses militaires des pays appartenant au bloc de l'Atlantique nord ont atteint 560 milliards de dollars, ce qui dépasse le volume des dépenses militaires effectuées par toutes les puissances belligérantes d'Europe occidentale pendant la durée de la seconde guerre mondiale.

81. On sait que la course aux armements ne profite qu'à une petite poignée de monopoles et d'hommes d'affaires spécialisés dans l'armement militaire. Le lauréat du prix Nobel, le docteur Linus Pauling, le savant bien connu, a calculé sur la base de chiffres publiés en 1961 par le *Wall Street Journal* que la "guerre froide" valait aux industriels américains des bénéfices de l'ordre de 5 milliards de dollars par an. Aussi ont-ils tout intérêt à maintenir la tension dans le monde entier. A l'heure actuelle, les monopoles réclament sans cesse de nouveaux crédits pour la course aux armements. Ils demandent qu'au cours

des quatre années à venir on augmente les dépenses militaires directes de 50 à 70 milliards de dollars par an. Selon la presse américaine, la course aux armements coûte aux Américains 150 millions de dollars par jour. Le volume des impôts prélevés sur la population ne cesse naturellement d'augmenter.

82. Ces faits témoignent très nettement de la militarisation du genre de vie américain. Beaucoup de dirigeants militaires et politiques éminents des Etats-Unis se sont tellement adaptés à la psychologie de la course aux armements qu'ils ont de la peine à imaginer quelque chose de contraire à ce processus. A ce propos, un fait est à retenir: après la publication de la déclaration commune sur les principes convenus pour les négociations relatives au désarmement et l'intervention que le Président des Etats-Unis, M. Kennedy, a faite en séance de l'Assemblée générale le 25 septembre [1013ème séance], le New York Times a annoncé le lendemain la baisse la plus forte du cours des actions à la bourse de New York qui ait été enregistrée depuis celle qui avait eu lieu en septembre 1960, après l'intervention faite à l'Assemblée générale des Nations Unies par M. N. S. Khrouchtchev pour présenter les propositions soviétiques sur le désarmement. Le journal soulignait que c'étaient surtout les consortiums militaires qui avaient été touchés. Les actions de la compagnie d'aviation Boeing ont accusé une baisse de près de trois points; de grandes pertes ont été subies également par d'autres consortiums fabriquant des armes. Ce fait montre de manière fort éloquente quels sont les milieux des Etats-Unis qui profitent de la course aux armements.

83. La délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie est d'accord avec la déclaration du Président des Etats-Unis, M. Kennedy, qui a dit: "Nous devons détruire les armes de guerre avant qu'elles ne nous détruisent" [1013ème séance, par. 80]. En effet, il s'agit maintenant de l'essentiel, c'est-à-dire d'empêcher une guerre thermonucléaire. En même temps, ayant pris connaissance du nouveau programme de désarmement des Etats-Unis, publié après la déclaration du Président, et qui s'intitule "Programme de désarmement général et complet dans un monde pacifique" [A/4891], nous ne pouvons manquer de souligner que nous attendions, de la part des Etats-Unis, des propositions plus concrètes et plus constructives. Tout d'abord, le programme américain ne fixe pas de délai. Il permet de faire traîner la solution du problème du désarmement pendant des dizaines et des dizaines d'années. On pourrait en parler jusqu'à la fin de ce siècle. Etant donné que les trois derniers lustres de pourparlers sur le désarmement n'ont toujours pas permis d'aboutir à des résultats positifs, nous estimons indispensable de fixer des délais précis pour la réalisation du programme de désarmement dans son ensemble et à ses différentes étapes.

84. La proposition des Etats-Unis qui tend à soumettre au contrôle non seulement la réduction à effectuer, mais aussi les forces armées restantes, signifie en pratique qu'un contrôle général serait exercé sur un désarmement partiel, en d'autres termes, ce serait un contrôle des armements et non pas un désarmement. Les discussions sur le désarmement des 15 dernières années montrent fort clairement à tous en quoi consiste l'essence des désaccords sur la question du contrôle international. Le vice fondamental de la position des pays occidentaux, que l'on retrouve aussi bien dans le plan "Baruch" que dans le plan présenté par les Etats-Unis à la présente session,

est d'admettre en paroles, mais de refuser en fait des mesures réelles de désarmement et de les remplacer par divers projets de "contrôle". C'est le vice de la position adoptée par les pays occidentaux, les Etats-Unis en tête, qui a précisément entraîné le problème du désarmement dans une profonde impasse. Bien entendu, les partisans de l'utilisation du contrôle aux fins d'espionnage ont intérêt à appliquer semblable procédure. Ils n'hésitent pas à étayer leur position avec des "arguments". Lord Home nous a donné ici l'exemple des 500 avions. Le caractère artificiel de cet exemple a été fort bien mis en lumière par le représentant de Ceylan, M. Bandaranaike. La délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie estime que le volume du contrôle doit répondre au volume du désarmement. Ce n'est qu'à cette condition que l'on pourra empêcher le contrôle de devenir le meilleur agent des services d'espionnage des puissances occidentales.

85. La position de l'Union soviétique à ce sujet a été exposée avec une grande netteté par le Président du Conseil des Ministres, M. N. S. Khrouchtchev, lorsqu'il a déclaré, le 9 octobre 1960:

"L'Union soviétique est prête à signer un accord sur le désarmement et la destruction des armes. Quant au système de contrôle de la destruction d'armes et du désarmement, c'est aux Etats-Unis de le proposer. Nous accepterons les propositions américaines quelles qu'elles soient, car nous sommes en faveur d'un contrôle véritable. C'est dans notre intérêt commun."

86. Si les puissances occidentales se souciaient réellement d'exercer un contrôle efficace sur le désarmement, et si elles n'essayaient pas d'utiliser ce problème uniquement pour élever des barrières artificielles, la voie vers le désarmement sous contrôle efficace serait ouverte.

87. La délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie appuie entièrement le programme soviétique de désarmement général et complet qui a été soumis à l'examen de l'Assemblée générale [A/4892]. Nous invitons toutes les délégations à appuyer également la proposition de l'Union soviétique sur des mesures visant à atténuer la tension internationale. Il est certain que le blocage des budgets militaires, la renonciation d'utiliser l'arme nucléaire, la prohibition de toute propagande de guerre, la conclusion d'un pacte de non-agression entre les pays de l'OTAN et ceux du Traité de Varsovie, le retrait des forces armées des territoires étrangers, la cessation de toute nouvelle dissémination de l'arme nucléaire, de même que la réalisation de mesures destinées à réduire le danger d'une attaque par surprise, permettraient d'assainir considérablement le climat politique international avant même de réaliser un programme de désarmement général et complet.

88. La délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie estime que la tâche de la présente session consiste à élaborer de façon réelle et détaillée les bases des futures négociations constructives de désarmement. Nous considérons que l'Assemblée générale doit résoudre la question de la composition de l'organisme chargé de ces négociations. La position des Etats-Unis, qui empêche les pays neutres de participer sur un pied d'égalité aux négociations sur le désarmement, est injustifiable.

89. Le Ministre des affaires étrangères d'Irak, M. Jawad, qui vient de prendre la parole, a noté à

juste titre que la proposition soviétique sur le désarmement répond entièrement aux conditions existant actuellement dans le monde. Nous nous rallions à l'opinion de M. Jawad qui a dit que les efforts des pays neutres pouvaient, à bien des égards, favoriser la réalisation d'un accord sur le désarmement.

90. Le problème de la paix et du désarmement préoccupe tous les peuples, et la présente session de l'Assemblée générale doit prendre une position ferme et précise en faveur de la paix.

91. De nombreux représentants des puissances occidentales ont décrit en détail dans leurs interventions les conséquences "dangereuses pour l'humanité" — c'est dans ces termes qu'ils se sont exprimés — de la reprise forcée des essais nucléaires par l'Union soviétique. Lord Home a déclaré que les explosions soviétiques avaient exigé des mois de préparation. Mais l'exécution des explosions souterraines auxquelles se livrent actuellement les Etats-Unis exige, elle, des préparatifs incomparablement plus longs. Chacun sait que les Etats-Unis n'ont pas cessé un seul jour de préparer ces explosions, et qu'ils n'ont cherché qu'un prétexte commode pour les reprendre. Les Etats-Unis n'ont même pas dissimulé qu'ils préparaient des polygones nucléaires souterrains. La création d'une base complètement équipée, à l'ouest des Etats-Unis, pour la réalisation des essais nucléaires a nécessité, comme l'a écrit le 1er septembre de cette année le New York Times, un milliard de dollars.

92. Naturellement, l'Union soviétique ne pouvait rester les bras croisés en voyant à l'Ouest l'équipement fiévreux de bases souterraines pour l'utilisation de nouveaux types d'armes nucléaires. Lord Home n'a pas dit un mot à ce sujet et, maintenant, il feint d'être un "ange gardien de la paix"!

93. Il faut dire clairement que ce sont les puissances occidentales elles-mêmes qui ont contraint l'Union soviétique à reprendre les essais. La poursuite des essais d'armes nucléaires par un membre de l'OTAN — la France —, les préparatifs militaires fiévreux faits ces derniers mois par les pays occidentaux, le refus des Etats-Unis et de leurs alliés de mener des négociations sérieuses sur le désarmement, tout cela a créé une situation dangereuse pour la paix. Il était devenu évident qu'à l'Ouest on songeait sérieusement à une guerre contre l'Union soviétique et les autres Etats socialistes. Des échos, venus de tous les coins du globe, prouvent que toute l'humanité progressiste appuie les mesures que l'Union soviétique a prises pour renforcer ses moyens de défense. L'homme de la rue, partout dans le monde, comprend le caractère forcé des mesures de riposte que le gouvernement soviétique a prises afin d'empêcher une nouvelle guerre. L'Organisation des Nations Unies, qui porte la responsabilité essentielle aux yeux de l'humanité en ce qui concerne le maintien de la paix dans le monde, doit arriver à obtenir le désarmement général et complet; à ce moment-là, la question des essais d'armes nucléaires tombera d'elle-même. S'il n'y a plus d'armes, il n'y aura pas non plus de guerre entre les Etats.

94. Les événements en Allemagne occidentale et à Berlin-Ouest ont pris une tournure qui menace la paix et suscite une grande inquiétude. La délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie a plus d'une fois, aux précédentes sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies, attiré l'attention sur le fait que nous ne pouvons rester indifférents

devant les événements d'Allemagne occidentale. Preuves en main, la délégation de Biélorussie a montré de façon très nette que la voie suivie par l'Allemagne occidentale mène à une nouvelle guerre. Nous avons attiré l'attention de l'Assemblée générale sur ces faits alarmants, non seulement par ce que nous ne pouvons pas oublier les victimes et les destructions terribles que l'Allemagne fasciste a infligées au peuple biélorussien, mais aussi parce que nous pensons tout autant aux générations futures du monde entier.

95. Le peuple de Biélorussie tient profondément à ce que la situation européenne se normalise et à ce que les problèmes qui engendrent la tension dans les relations entre Etats soient résolus sans retard. Ceci s'applique particulièrement au problème du traité de paix avec l'Allemagne, car c'est de sa conclusion que dépend en grande partie la détente internationale, et la situation actuelle au centre de l'Europe est grosse de dangers pour la cause de la paix.

96. C'est pourquoi la République socialiste soviétique de Biélorussie, comme de nombreux autres pays épris de paix, estime que le traité de paix avec l'Allemagne et la solution du problème de Berlin-Ouest, sur la base de ce traité, constituent une question internationale qui doit être résolue sans plus tarder. On ne saurait tolérer une telle situation; plus de 15 ans se sont déjà écoulés depuis la fin de la seconde guerre mondiale et il n'y a toujours pas de traité de paix avec l'Allemagne!

97. Les milieux internationaux réactionnaires, avec les monopoles américains à leur tête, ont misé sur la renaissance du militarisme de l'Allemagne occidentale. Les revanchards d'Allemagne occidentale prônent avec cynisme de nouvelles conquêtes et préparent fiévreusement la guerre contre les Etats socialistes. M. Khrouchtchev, s'adressant au peuple soviétique, à la radio et à la télévision, le 7 août dernier, a fait une analyse profonde et sincère des événements liés à ce que l'on a appelé la "crise de Berlin" et a dit, à très juste titre:

"Les puissances occidentales ont volontairement accumulé au centre de l'Europe plus de matières inflammables que dans n'importe quelle autre région du monde. C'est de là que risquent de monter de nouveau les flammes d'une guerre mondiale."

98. Le peuple de Biélorussie, qui a subi des pertes considérables pendant la seconde guerre mondiale, ne peut se contenter d'observer avec indifférence les activités auxquelles se livrent les milieux agressifs des puissances occidentales. Avec les Etats-Unis en tête et avec l'aide du chancelier Adenauer, ces milieux mobilisent toutes les ressources matérielles et tout l'appareil de propagande de l'Allemagne occidentale pour préparer la troisième guerre mondiale. Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne poursuit obstinément sa politique de provocation anti-soviétique et aggrave la tension internationale. Il suit une voie qui constitue sans détours une menace pour la paix. Le cours agressif de la politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne, la militarisation et le renforcement des tendances favorables à la revanche et au fascisme dans ce pays, mettent en danger la paix en Europe et dans le monde entier. Le chancelier Adenauer lui-même a déclaré au Pape, lors d'une audience au Vatican en janvier 1960, ainsi que le rapporte le bulletin de presse et d'information

du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne :

"Je crois qu'à l'époque tourmentée actuelle Dieu a confié au peuple allemand une mission particulière, celle de défendre l'Ouest de ces influences puissantes qui agissent sur nous de l'Est."

99. Aujourd'hui les milieux dirigeants d'Allemagne occidentale sont engagés dans la voie suivie jadis par le nazisme allemand. Ils utilisent, comme à l'époque le fascisme allemand, l'appui des forces impérialistes de l'Ouest. Ayant obtenu l'autorisation de réarmer l'Allemagne occidentale, ces milieux ont institué le service militaire obligatoire et développent la production d'armements. Plus de 500 entreprises d'Allemagne occidentale se sont déjà intégrées en vue de la fabrication des armements. Ils édifient une nouvelle Wehrmacht agressive, dirigée par des généraux hitlériens et constituent une armée d'un demi-million d'hommes qu'ils ont dotée de divisions blindées, d'unités aériennes et de l'équipement militaire le plus moderne, y compris des armes atomiques et des fusées.

100. La politique de préparation à la guerre ressort très clairement des dépenses militaires de la République fédérale d'Allemagne. Des ressources énormes ont déjà été consacrées à la création de l'appareil militaire de la Bundeswehr. Le gouvernement Adenauer a dépensé, de 1955 à 1960, plus de 100 milliards de marks pour les armements, c'est-à-dire plus que Hitler n'avait dépensé pour préparer la seconde guerre mondiale. Selon des données officielles, le budget militaire de la République fédérale d'Allemagne pour 1962 se monte à 13,5 milliards de marks et des crédits réservés aux recherches atomiques à des fins militaires y représentent 500 millions de marks. Le militarisme et l'esprit de revanche sont devenus la politique officielle du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. Il n'est donc pas surprenant que la propagande revancharde la plus effrénée prospère en Allemagne occidentale.

101. Le Gouvernement des Etats-Unis a joué et joue encore un rôle considérable dans la militarisation de l'Allemagne occidentale. On sait que les Etats-Unis appuient le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et son programme de "croisade" anti-communiste. Selon les informations de la presse américaine, l'aide que les Etats-Unis et les autres pays occidentaux ont accordée à l'Allemagne occidentale s'est élevée, pour la période allant de 1945 à 1960, à environ 8 milliards de dollars. Ces faits montrent que ce qui s'est produit dans la période entre la première et la seconde guerre mondiale, lorsque les milliards de dollars des capitalistes américains ont aidé à créer l'appareil militaire de l'Allemagne hitlérienne, est en train de se répéter après la seconde guerre mondiale.

102. A ce propos, je voudrais attirer l'attention des délégations de la France et du Royaume-Uni sur le fait que leurs gouvernements respectifs alimentent de leurs propres mains ce fauve des plus dangereux qu'est le militarisme allemand, escomptant naïvement qu'il ne saurait tourner ses armes que vers l'Est. Nous nous rappelons bien comment, à Munich, on applaudissait à la façon dont Hitler s'armait jusqu'aux dents. Mais comment cela a-t-il fini? On le sait: les coups de l'appareil militaire de Hitler se sont abattus sur les pays de l'Europe occidentale, et tout d'abord sur ceux où l'on comptait un nombre particu-

lièrement élevé d'hommes désireux d'"apaiser" le Führer possédé. Le genre humain a payé trop cher la trahison de Munich.

103. La situation à Berlin-Ouest est particulièrement anormale; cette ville est devenue en fait le centre le plus important de renseignements et d'espionnage contre la République démocratique allemande, l'Union soviétique et les autres pays socialistes. Tout le monde comprend que "la tête de pont" que les stratégies de l'OTAN ont fait de Berlin-Ouest constitue au centre de l'Europe un foyer de grave tension qui peut provoquer une explosion. La situation de Berlin-Ouest est aggravée encore par le fait que le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne se livre à des provocations délibérées avec l'assentiment de ses alliés de l'OTAN. Tout ce qu'on peut penser de cela c'est que c'est jouer follement avec le feu. Ce n'est pas sans raison qu'on dit parfois que Berlin-Ouest peut devenir un nouveau Sarajevo.

104. Mais l'impasse dangereuse à laquelle aboutit la paix grâce aux dirigeants de la République fédérale d'Allemagne et leurs protecteurs — les milieux agressifs de l'Occident — comporte cependant une issue. Le Gouvernement soviétique propose la conclusion d'un traité de paix entre tous les Etats qui ont contribué à la défaite de l'Allemagne hitlérienne, d'une part, et les deux Etats allemands, d'autre part, à savoir la République démocratique allemande et la République fédérale d'Allemagne. Cependant les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et la France répondent par un refus à ces propositions raisonnables, sans faire de propositions de leur côté pour régler la paix avec l'Allemagne.

105. Qui plus est, nous lisons dans la presse américaine que le Gouvernement des Etats-Unis prévoit que les forces étrangères occuperont Berlin-Ouest jusqu'en l'an 2000. Les Etats-Unis répondent à l'initiative pacifique de l'Union soviétique par une nouvelle crise d'hystérie militaire et des bruits de sabre. On a envie de mettre en garde quelques têtes trop échauffées: "N'oubliez pas, Messieurs, les leçons instructives d'un passé récent; rappelez-vous la fin méritée et sans gloire de ceux qui, en 1941, avaient osé lever l'épée contre l'Union soviétique." Et maintenant nous ne sommes plus en 1941; nous sommes en 1961, l'année où l'Union soviétique a lancé dans l'espace des navires spatiaux et des fusées, l'année des grandes réalisations du peuple soviétique. N'oublions pas le sage conseil de Voltaire: "mais cultivons notre jardin"! Nous essayons de bien cultiver notre jardin, mais nous ne voulons pas être aveugles à ce qui se passe de l'autre côté de la clôture du jardin. C'est pourquoi nous gardons la pelle... et l'épée à côté; c'est plus sûr.

106. Seul un traité de paix pourra empêcher le dangereux développement du militarisme et de l'esprit de revanche allemande. La conclusion d'un traité de paix permettrait de normaliser la situation de Berlin-Ouest et, par là même, de liquider un dangereux foyer de recours à la guerre.

107. Le peuple biélorussien, endurci au combat pour l'indépendance de sa patrie socialiste et par le travail plein d'abnégation qu'il livre pour le bien-être de son pays, déclare qu'il appuie à l'unanimité la politique étrangère de l'Union soviétique, qu'il approuve entièrement les mesures destinées à assurer la sécurité de la communauté des pays socialistes. Le peuple biélorussien aspire passionnément à la paix. C'est

justement pour cela que nous nous opposons catégoriquement à la politique de remilitarisation de l'Allemagne occidentale et que nous appuyons avec ardeur la politique du Gouvernement de la République démocratique allemande qui vise au règlement du problème allemand sur une base de paix et d'esprit démocratique.

108. Nous vivons une époque remarquable; sous nos yeux des pays et des peuples secouent impétueusement le joug colonial. Nous avons assisté, au cours des 16 années qui se sont écoulées depuis la fin de la guerre, à la création et au développement harmonieux de plus de 40 nouveaux Etats dont la population s'élève à environ un milliard et demi d'individus, c'est-à-dire la moitié de la population du globe terrestre. En 1960 seulement, 15 pays d'Afrique ont accédé à l'indépendance.

109. L'année dernière, à sa quinzième session, l'Assemblée générale a adopté, sur l'initiative de l'Union soviétique, une résolution contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [1514 (XV)] qui proclamait solennellement "la nécessité de mettre rapidement et inconditionnellement fin au colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations".

110. La question se pose tout naturellement de savoir comment cette déclaration a été mise en œuvre et quels sont les obstacles et les difficultés que les peuples colonisés ont eu à affronter. Les faits nous montrent que les colonialistes ne sont nullement enclins "à accorder la liberté" aux pays et aux peuples coloniaux se trouvant sous leur joug. La guerre que la France mène depuis sept ans contre le peuple algérien épris de liberté, la répression sanglante du Portugal à l'égard de la population autochtone de l'Angola, les événements tragiques du Sud-Ouest africain, l'ingérence des colonialistes dans les affaires intérieures du Congo, l'agression des Etats-Unis d'Amérique contre Cuba, l'intervention des pays de l'OTASE dans les affaires intérieures du Laos, l'agression de la France contre la Tunisie — tous ces faits prouvent que les colonialistes s'efforcent de maintenir leur domination par tous les moyens et par n'importe quels procédés. Ils déclarent ouvertement qu'ils ne mettront pas en application les dispositions de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et envoient des forces armées pour juguler les mouvements de libération nationale des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

111. Quatre-vingt-huit territoires, avec une population de plus de 71 millions d'hommes, subissent encore aujourd'hui un joug colonial direct. L'arbitraire et l'illégalité y règnent; les étrangers usent de la violence et exploitent la population autochtone, foulent aux pieds ses intérêts vitaux, méprisent l'honneur et la dignité de l'autochtone et de l'homme en général.

112. Le Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, lord Home, a déclaré à cette tribune que 660 millions de personnes qui vivaient autrefois dans les colonies britanniques vivent maintenant dans des territoires indépendants conformément à leur désir. Lord Home nous a parlé ici de la "mission civilisatrice" du Royaume-Uni dans ses colonies et dans les pays non autonomes, et il a prétendu que le Royaume-Uni avait grandement contribué à la prospérité et à la culture de ces peuples et les avait libérés de son plein gré. Lord Home a cependant passé sous silence le rôle déterminant de la lutte

que les peuples colonisés ont menée pour obtenir leur indépendance.

113. Tout le monde sait clairement à présent que l'octroi de l'indépendance aux peuples colonisés, loin d'avoir été un cadeau des colonialistes, est, au contraire, le résultat de la lutte pour la libération nationale que ces peuples ont menée pendant de nombreuses années et qu'ils ont dû payer du sang de millions de leurs meilleurs fils.

114. Lord Home a dit ici qu'il n'y a plus que 5 p. 100 de la population autrefois colonisée sous la domination du Royaume-Uni; mais il a passé sous silence le fait qu'en dépit des dispositions de la déclaration sur la nécessité de mettre immédiatement fin au colonialisme, les autorités coloniales britanniques continuent de tuer les combattants de l'indépendance de la Rhodésie du Nord, prennent des mesures massives de répression contre les patriotes du Kenya, bombardent la population pacifique de l'Aden oriental. Lord Home n'a pas dit non plus que, depuis six ans déjà, le Royaume-Uni mène une guerre coloniale contre le peuple de l'Oman et qu'on n'en voit pas venir la fin. Telles sont les méthodes que le Royaume-Uni applique en fait pour "préparer" à l'indépendance les 35 millions d'Africains qui vivent sur le territoire de ces colonies.

115. Dans le "Mémoire du Gouvernement de l'Union soviétique sur l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux", il est dit à juste titre que les colonialistes se moquent de la Déclaration. A l'heure actuelle, il n'y a pas de peuples qui ne soient pas prêts pour la liberté; mais il y a des peuples qui en sont encore privés par la violence. Eux aussi doivent obtenir la liberté. Les peuples colonisés ne veulent pas rester en esclavage jusqu'en 1970, comme le proposent certaines délégations. Les populations de l'Algérie, de l'Angola, de l'Oman et d'autres colonies, qui luttent héroïquement pour se libérer du joug colonial, en témoignent de manière convaincante.

116. La délégation biélorussienne demande à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies d'aider les peuples colonisés à satisfaire dès 1962 leurs aspirations séculaires. Nous considérerons que l'Assemblée générale agira judicieusement en décidant dès à présent de prendre des sanctions contre le Portugal, qui refuse de déférer à la requête de l'ONU et de mettre fin à la guerre contre le peuple d'Angola. Le Gouvernement portugais se livre en Angola à une politique d'extermination de la population. On sait que l'Angola comptait, il y a deux siècles, environ 6 millions d'habitants. Aujourd'hui, le chiffre de la population ne dépasse guère 4 millions. Selon les évaluations des correspondants américains en Angola, 50 000 personnes ont été tuées ces temps derniers, cependant que plus de 100 000 réfugiés trouvaient asile au Congo et en d'autres pays d'Afrique.

117. L'une des questions essentielles qui a été discutée à maintes reprises aux sessions précédentes de l'Assemblée générale est celle d'Algérie. L'Assemblée générale a reflété le désir de l'écrasante majorité des délégations lorsqu'elle a défendu dans les résolutions adoptées le droit inaliénable du peuple algérien à l'indépendance, sur la base du respect de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'Algérie.

118. Le Gouvernement français, défiant l'opinion publique mondiale, viole de façon flagrante les principes de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance

aux pays et aux peuples coloniaux et poursuit en Algérie une guerre coloniale. Il est évident que l'Algérie serait depuis longtemps indépendante si la France ne recevait une aide financière et militaire des pays membres du bloc agressif de l'OTAN. Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, à lui seul, a fourni à la France une "aide" de l'ordre de 2 milliards de marks, qui a été surtout consacrée au financement de la guerre coloniale contre le peuple algérien. Pour maintenir le régime colonial, une armée d'un demi-million de Français se bat en Algérie et y tue chaque mois en moyenne 3 000 Algériens. Tous ces faits démontrent d'une manière convaincante le caractère colonialiste de la guerre d'Algérie.

119. Malgré tout, les jours du colonialisme sont comptés. Sa liquidation définitive n'est qu'une affaire de temps. L'Algérie sera libre et indépendante. Tout le peuple biélorussien exige la cessation immédiate de la guerre colonialiste menée par la France contre le peuple algérien. Il exige que l'on donne à ce peuple la possibilité d'exercer effectivement son droit à l'indépendance et de créer son propre Etat national en conservant son intégrité territoriale et son unité.

120. Les dispositions de la Déclaration sont également violées par le Gouvernement de la Belgique qui n'hésite devant aucun crime pour conserver son emprise sur le Congo. Un an s'est écoulé depuis la formation de la République du Congo, un an d'épreuves pénibles pour le peuple congolais, un an de lutte acharnée et sanglante pour le droit d'être libre, pour le droit à disposer lui-même de son sort. Ce combat a coûté la vie au grand patriote africain Patrice Lumumba. Mais la lutte du peuple congolais pour l'indépendance continue.

121. Force est de constater maintenant que la situation dans la province du Katanga est devenue dangereuse et absolument intolérable. Le monde entier est témoin de la conjuration internationale des colonialistes qui ont décidé de ne reculer devant aucune monstruosité pour maintenir dans les chaînes du colonialisme le Congo et en particulier la province du Katanga, connue pour ses immenses richesses naturelles. Les colonialistes belges qui bénéficient de tout le concours possible de leurs alliés de l'OTAN, à savoir le Royaume-Uni, la France et le Portugal, ont un rôle particulièrement infâme en l'occurrence. Les choses ont tourné à l'absurde du fait que l'on massacre et fait prisonniers les soldats des Nations Unies au Katanga, avec l'aide de l'OTAN! Ce n'est un secret pour personne que l'avion à réaction qui, d'après la presse, a contribué à la défaite des "troupes des Nations Unies" au Katanga, ainsi que d'autres armements modernes ont été fournis par la France à la Belgique, laquelle les a mis à la disposition de Tshombé. Afin de préserver le peuple congolais de nouveaux forfaits, il faut mettre un terme à toutes les formes d'ingérence des colonialistes dans les affaires de la République du Congo.

122. Nous appuyons la proposition du Gouvernement soviétique [A/L.355] demandant que l'Assemblée générale proclame l'année 1962 comme année de la liquidation définitive du colonialisme sur l'ensemble du globe. Nous exigeons que tous les Etats administrant des territoires sous tutelle et d'autres territoires non autonomes mettent immédiatement en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

123. A l'heure actuelle, la tâche la plus importante de l'ONU, dans la lutte contre le colonialisme, con-

siste à élaborer et à mettre en œuvre immédiatement les mesures concrètes permettant l'application de la déclaration adoptée. La liquidation du colonialisme contribuerait considérablement à assurer la paix et la sécurité dans le monde entier. Ce serait une des mesures essentielles pour atténuer la tension internationale.

124. L'Organisation des Nations Unies ne viendra à bout des problèmes importants qui appellent une solution qu'à condition de respecter le principe de l'universalité de l'Organisation. Il ne saurait être question d'universalité de l'Organisation des Nations Unies tant que la République populaire de Chine, pays qui compte un quart de la population du globe, n'y aura pas sa place légitime.

125. Depuis 12 ans déjà, la politique des Etats-Unis est opposée à ce que la République populaire de Chine occupe sa place légitime à l'Organisation des Nations Unies. Cette politique va à l'encontre des vœux de l'opinion publique mondiale et des intérêts de l'ONU elle-même. Si les Etats-Unis refusent de tenir compte des changements historiques survenus dans le monde et déniaient aux peuples — en l'occurrence au grand peuple chinois — le droit d'édifier leur vie conformément à leurs conceptions et à leurs désirs, cela ne veut pas dire que l'ONU doive suivre cette politique à courte vue des Etats-Unis qui est contraire à la Charte.

126. Les milieux dirigeants américains ne parviennent pas à se dégager de l'idée que c'est aux Etats-Unis qu'incomberait la mission de "conduire le monde". C'est là une politique dangereuse et l'ingérence désinvolte des Etats-Unis dans les affaires de la République populaire de Chine en est la conséquence. Nous complimentons le Gouvernement de la République populaire de Chine pour la patience, le bon sens et la bonne volonté qu'il oppose aux provocations incessantes des Etats-Unis. C'est ainsi que, pendant la seule année en cours, les avions et les navires de guerre américains ont violé 173 fois les frontières aériennes et maritimes de la République populaire de Chine.

172. Le Gouvernement de la République populaire de Chine est dans son droit absolu en demandant que les Etats-Unis cessent de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Chine et retirent leur marine de guerre du détroit de Taïwan, et que les troupes américaines quittent l'île de Taïwan pour rentrer chez elles, aux Etats-Unis. Mais les milieux dirigeants des Etats-Unis poursuivent leur tentative pour isoler la République populaire de Chine, bien que les événements prouvent chaque jour de nouveau la stérilité de leurs efforts. La délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie estime que le droit qu'a légitimement la République populaire de Chine de faire partie de l'Organisation des Nations Unies doit être rétabli à la présente session de l'Assemblée générale. Les représentants du Gouvernement de la République populaire de Chine doivent occuper la place qui leur revient de droit au Conseil de sécurité et dans les autres organes des Nations Unies; et les représentants de Tchang Kai-shek doivent en être expulsés.

128. Monsieur le Président, permettez-moi aussi de m'arrêter brièvement sur la réorganisation du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Les représentants de nombreux pays qui ont pris la parole avant moi à propos du décès de M. Dag Hammarskjöld ont tenté de dramatiser la situation et de présenter les

conditions ainsi créées comme une "crise de l'ONU". En plus, beaucoup de journaux américains font des déclarations tendancieuses qui déforment le sens de la proposition de l'URSS. Le New York Times du 1er octobre, par exemple, déclarait dans son éditorial qu'au centre de la lutte autour de la proposition soviétique résidait "l'exigence de la Russie de remplacer le défunt Secrétaire général ... par un comité dont chacun des membres jouirait d'un droit de veto"! Nous estimons que de pareilles déclarations, faites dans la presse et à l'Organisation des Nations Unies elle-même, sont d'inspiration préméditée et visent un but parfaitement défini. Ce but est de donner une image déformée de la position des pays socialistes et de justifier les pays qui s'efforcent de maintenir, par tous les moyens, la situation qui prévalait jusqu'à ces derniers temps. Cette situation permettait au pouvoir exécutif de l'ONU de défendre les intérêts égoïstes d'un seul groupe de pays occidentaux et non les intérêts généraux de l'ensemble de l'Organisation, à savoir le maintien de la paix et le développement de la collaboration entre les peuples.

129. La philosophie de l'Union soviétique au sujet de la réorganisation radicale de la structure du Secrétariat de l'ONU est bien connue, et je ne m'étendrai pas là-dessus. Mais le problème qui se pose aujourd'hui est de donner pour un temps limité et bref une direction provisoire au Secrétariat. En quoi consiste la substance de la proposition faite à cet égard par l'Union soviétique? Le Conseil de sécurité sera saisi d'une candidature désignée d'un commun accord pour le poste de chef du Secrétariat de l'ONU. Puis, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale adresseront un appel à la personne choisie et à ses adjoints pour qu'ils agissent d'un commun accord, c'est-à-dire qu'ils collaborent pour chercher à prendre des décisions concertées. Cela ne veut pas dire que les adjoints auront le droit de veto. Personne ne le propose.

130. Afin de déformer les propositions soviétiques, certains déclarent qu'elles sont contraires à la Charte des Nations Unies et qu'elles sont destinées à nuire à l'Organisation, etc. Ce n'est qu'une pure invention. L'expérience a révélé que le fait que le Secrétaire général décide, à lui seul, de toutes les questions relatives aux activités du Secrétariat donne une orientation unilatérale au Secrétariat. La Charte des Nations Unies exige, on le sait, que la collaboration entre les Etats soit consolidée par tous les moyens. Ne serait-il donc pas possible de faire en sorte que collaborent les personnes qui dirigent le Secrétariat de l'ONU si l'on arrive à assurer la collaboration entre les Etats? Cette forme d'organisation des travaux du Secrétariat ne ferait que contribuer à la consolidation de l'Organisation.

131. Rien ne saurait être plus loin de la vérité que les affirmations malveillantes selon lesquelles les pays socialistes désirent "paralyser l'Organisation des Nations Unies" et s'efforcent prétendument de l'entraîner dans une "crise chronique". En réalité, cette prétendue "crise des Nations Unies" est due au fait que les Etats-Unis, le Royaume-Uni et certains autres pays de l'Ouest désirent régner en maîtres au sein de l'Organisation, comme s'ils étaient chez eux. Lord Home a dit dans son intervention que l'Organisation des Nations Unies serait l'ombre de ce qu'elle devrait être, aussi longtemps que le monde demeurera divisé en systèmes politiques différents. Cette déclaration dévoile les buts réels des puissances occidentales, qui sont non pas de renforcer la collaboration

dans le cadre de l'ONU, mais au contraire d'utiliser l'ONU pour nuire au socialisme mondial. C'est là une politique dangereuse et c'est aussi une preuve de plus qu'il est juste d'exiger que l'ONU reflète l'image réelle du monde actuel.

132. La délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie estime que les propositions soviétiques répondent à la nécessité de consolider l'ONU et nous les appuyons résolument.

133. L'histoire a posé à l'ONU une série de problèmes vitaux. Il est possible de prendre, dans le cadre de l'ONU, des décisions sérieuses et importantes destinées à renforcer la paix et la sécurité des peuples, à condition, bien entendu, que tous les pays s'efforcent d'arriver à un accord et que l'on respecte strictement la Charte des Nations Unies. L'Organisation des Nations Unies doit arriver à ce que soient enterrées, une fois pour toutes, les conceptions qui mettent le rapport de force à la base des relations entre Etats et à les remplacer par l'idée de collaboration pacifique fondée sur la confiance et la compréhension entre les Etats. L'Organisation des Nations Unies doit contribuer à la solution des problèmes internationaux non résolus, par la voie de négociations et d'accords entre Etats intéressés. Les peuples du monde entier attendent que l'ONU prenne des mesures pratiques et constructives pour empêcher une nouvelle guerre mondiale et pour raffermir la paix et la sécurité dans le monde entier. Quant à savoir si l'Organisation des Nations Unies sera à même de réaliser ces tâches, cela dépendra de son aptitude à entendre la voix de la raison de tous les Etats pacifiques. Les gouvernements de tous les pays se doivent de prêter l'oreille aux revendications des peuples en faisant disparaître la menace d'une nouvelle guerre thermonucléaire et en favorisant la réalisation d'un accord sur le désarmement général et complet.

M. Nosek (Tchécoslovaquie), vice-président, prend la présidence.

134. M. MOKADDEM (Tunisie): Votre élection à la présidence, Monsieur Mongi Slim, a été accueillie, au sein de ma délégation, comme un grand honneur, qui non seulement consacre les efforts que vous avez déployés cinq années durant aux Nations Unies et en faveur des Nations Unies, mais encore constitue une manifestation d'estime et d'appréciation pour la Tunisie et pour son président, Habib Bourguiba.

135. Cet honneur rejallit sur le monde arabe dont la Tunisie fait partie; il est également partagé par l'ensemble des pays africains qui voient pour la première fois un des leurs accéder au fauteuil présidentiel, consacrant ainsi le rôle grandissant que l'Afrique joue au sein de notre organisation. Permettez-moi donc de vous féliciter et de vous remercier surtout pour avoir contribué à réunir sur le nom de l'Afrique et de la Tunisie tant de témoignages d'estime et de solidarité, particulièrement significatifs dans l'épreuve que traverse notre pays.

136. Qu'il me soit permis également de tirer quelque fierté de voir votre nom associé à l'action qui sera entreprise au cours de la présente session en faveur de la paix et de la sécurité internationales. Puisse Dieu guider vos pas et vous assister dans la lourde tâche qui vous incombe!

137. Je voudrais également exprimer à l'ambassadeur Boland, président de la quinzième session de

l'Assemblée générale, la haute appréciation de ma délégation pour l'autorité et la courtoisie avec lesquelles il a dirigé les travaux d'une session particulièrement difficile.

138. Nous avons abordé cette session sous le coup de l'intense émotion provoquée par la tragique disparition de Dag Hammarskjöld, secrétaire général des Nations Unies, tombé au champ d'honneur au cours de l'accomplissement d'une mission de paix au service des Nations Unies. Le destin a voulu que ce grand homme d'Etat, aux qualités exceptionnelles, se trouve au rendez-vous de la mort, au cœur même de cette Afrique qui se situait au centre de ses préoccupations et à laquelle il consacrait, avec intelligence et sensibilité, une partie de ses efforts et de ses activités.

139. Le peuple et le gouvernement tunisiens, qui ont gardé vivace le souvenir des deux visites que M. Hammarskjöld avait effectuées en Tunisie — notamment la dernière, lors de la crise de Bizerte —, s'inclinent avec respect et émotion devant la mémoire du grand disparu. La mort tragique de Dag Hammarskjöld prive la communauté internationale d'un de ses plus grands serviteurs et laisse au sein de notre organisation un vide considérable.

140. Pour être fidèle à la mémoire du grand disparu, pour assurer la continuité de son œuvre et de son esprit, pour permettre à notre organisation de fonctionner harmonieusement, il importe, au premier chef, de pourvoir au remplacement du Secrétaire général. La crise ouverte par la disparition de Dag Hammarskjöld doit être résolue sans délai. Mon gouvernement estime que l'organe du Secrétariat général doit être maintenu dans le cadre des dispositions énoncées par la Charte.

141. Le maintien d'un Secrétaire général unique n'exclut pas la réorganisation du Secrétariat par une répartition plus équitable des tâches entre des personnalités choisies, d'abord, pour leur compétence et, ensuite, sur une base géographique plus équitable. Le Secrétariat doit demeurer international et ne doit refléter en aucune façon les tendances idéologiques qui existent au sein de notre assemblée. L'impartialité, la fidélité à l'esprit de la Charte et à ses principes ne sauraient être garanties qu'en échappant à cet encerclement idéologique générateur de méfiance, voire de paralysie.

142. L'Assemblée générale de notre organisation tient ses assises à un moment particulièrement critique pour la paix internationale. C'est sous le signe de l'angoisse et de la peur qui étreignent le genre humain que la présente session est appelée à examiner les graves problèmes qui mettent sérieusement en danger la paix et la sécurité internationales.

143. Jamais les risques d'une conflagration générale n'ont été aussi grands ni aussi imminents; la tension dans les relations entre les deux blocs a atteint son point culminant; la course aux armements accumule entre les mains des puissances antagonistes des moyens d'une force telle que leur déclenchement non seulement aboutirait inéluctablement à la destruction de tout le patrimoine de civilisation humaine, mais risquerait aussi d'effacer à tout jamais toute trace de vie de notre planète.

144. L'échec des pourparlers en vue de la cessation et de l'interdiction des essais nucléaires, la poursuite de ces essais par la France, la reprise de ces essais par l'Union soviétique, puis par les Etats-Unis d'Amé-

rique, ont contribué à accroître l'alarme et l'inquiétude.

145. La tournure particulièrement aiguë prise par les derniers développements du problème allemand et de l'affaire de Berlin ne fait qu'aggraver la tension internationale et compromettre davantage les chances déjà si faibles d'un règlement pacifique de ces problèmes.

146. Face à cette situation internationale particulièrement grave, notre organisation se doit de procéder à une analyse approfondie et détaillée de la conjoncture et de rechercher, afin de les éliminer, les causes réelles qui rendent difficiles ou impossibles et l'approche constructive et l'élaboration des éléments d'un règlement approprié de l'ensemble de ces problèmes.

147. De l'avis de ma délégation, le problème fondamental ne réside nullement dans l'appréciation des mérites propres de tel ou tel plan de désarmement ni dans l'efficacité de telle ou telle modalité de règlement du problème allemand, mais il est avant tout d'ordre psychologique. Il s'agit d'échapper à l'encerclement idéologique et de dépasser la méfiance engendrée par l'affrontement des deux blocs et par la guerre froide qui en a résulté.

148. A cet égard, le rôle que peuvent jouer les moyennes et petites puissances constitue une contribution appréciable dans la mesure où il se développe dans le cadre de notre organisation et conformément aux principes de la Charte, et surtout à son esprit d'universalité. Ces petites puissances, libres de tout engagement à l'égard de l'un ou de l'autre bloc, bien que démunies de moyens et d'armement destructeurs, détiennent néanmoins une force morale d'une exceptionnelle portée; elles expriment d'une manière particulièrement sincère et qualifiée l'inquiétude profonde d'une conscience universelle tourmentée et angoissée par les perspectives tragiques du destin de l'humanité. Elles sont en mesure de faire résonner cette voix et de jeter un pont entre les deux grands blocs antagonistes. Elles n'entendent nullement constituer une troisième force, ni définir le cadre ou dicter les modalités de règlement de tel ou tel problème, mais elles ont le devoir de rappeler à tout moment aux grands que les valeurs de civilisation constituent le patrimoine commun à l'humanité tout entière et qu'aucun effort ne doit être ménagé pour la sauvegarde de ces valeurs et pour l'instauration d'un ordre international régi avant tout par les règles du droit et de la morale.

149. C'est là le message que la Conférence des pays non alignés de Belgrade⁴ entend adresser au monde et en premier lieu aux leaders des deux blocs dont les décisions peuvent précipiter l'humanité tout entière dans le gouffre du néant.

150. C'est là également le sens et la portée de la démarche effectuée récemment auprès de Moscou et de Washington.

151. La méfiance, la volonté de puissance, la tendance à l'hégémonie et à la constitution de "zones d'influence", véritables chasses gardées, constituent autant d'obstacles à la détente internationale et à la consolidation de la paix.

152. Forte de l'adhésion et du soutien des petits et des faibles qui constituent l'immense majorité des peuples de notre planète, notre organisation a le

⁴ Tenue du 1er au 6 septembre 1961.

devoir de barrer la route à cette marche inexorable de l'humanité vers son anéantissement. Elle le doit pour sauvegarder son autorité et son audience et pour s'épargner le sort de l'ancienne Société des Nations. Elle le doit également par fidélité à sa mission et par attachement aux principes dont elle a proclamé la pérennité dans sa Charte; elle le doit enfin pour rester en harmonie avec cette conscience universelle dont la force morale doit primer la force matérielle aveugle, si puissante soit-elle.

153. Elle ne le pourra que si elle s'attache résolument à réaliser ce caractère d'universalité que lui assigne sa propre charte. Elle ne le pourra que si elle contribue efficacement au règlement des problèmes qui reviennent périodiquement à chacune des sessions de notre assemblée générale. Une action positive doit être entreprise dans le cadre de l'Organisation ou sous son égide pour faire progresser les pourparlers sur le désarmement dont l'examen a été reporté de la quinzième session à la seizième session. L'accord conclu récemment sur les principes entre l'Union soviétique et les Etats-Unis [A/4879] constitue un indice encourageant. Des efforts doivent être déployés en vue d'arrêter les essais nucléaires et en vue d'arriver à un accord définitif sur leur abolition.

M. Slim (Tunisie) reprend la présidence.

154. Le problème allemand et l'affaire de Berlin ont pesé lourdement sur la situation internationale ces dernières semaines et leur rebondissement a sérieusement aggravé la tension, particulièrement dans les rapports des deux chefs de file des deux blocs antagonistes. Notre organisation, fidèle à sa mission, pourrait aider les deux grands protagonistes à dépasser leur méfiance et à se dégager du cadre idéologique étroit où ils ont enserré leur action pour leur permettre une approche constructive et "dépassement" de ces problèmes et pour leur permettre surtout l'élaboration d'un règlement durable qui tienne compte de tous les intérêts légitimes, au premier rang desquels se place la sauvegarde de la paix dans cette région particulièrement névralgique de l'Europe.

155. L'affaire de Berlin et le problème allemand sont loin de détenir le monopole des menaces à la paix; en d'autres points du globe — hélas nombreux —, nous nous trouvons en présence de situations dangereuses et explosives. Elles ressortissent toutes ou presque toutes à la survivance d'un colonialisme périmé qui refuse de céder devant la vague irrésistible des nationalismes libérateurs. L'opposition à ces jeunes mouvements nationalistes, expression authentique de la prise de conscience des peuples soumis à la domination et à l'exploitation étrangères et aux formes variées d'un colonialisme agonisant, non seulement constitue une grave menace à la paix et à la stabilité du monde, mais provoque également de sérieux troubles et de profonds ébranlements dans les assises mêmes des Etats colonisateurs. En se prolongeant, cette menace compromet la reconversion des rapports humains et la reprise des relations normales entre les peuples. L'accumulation des excès de toutes sortes, le mépris des droits fondamentaux de la personne humaine, la cruauté, le cynisme même dans les méthodes d'oppression et de répression donnent à ces combats un aspect particulièrement terrifiant.

156. C'est là une des crises les plus tragiques qu'ait connu l'humanité. Cette crise de la décolonisation se déroule dans des convulsions des plus atroces, avec

des heurts de plus en plus violents, n'épargnant ni le colonisateur, ni le colonisé.

157. La Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux^{5/}, votée à la majorité massive de 89 voix, témoigne, certes, de la vive préoccupation morale qui hante la conscience des Membres de notre organisation et amplifie en les précisant les principes fondamentaux que la Charte de notre organisation a édictés en la matière. Cette déclaration doit-elle rester une simple déclaration d'intention, un vœu pieux sans qu'aucune action efficace ne soit entreprise pour la traduire dans les faits? Serait-il téméraire ou présomptueux d'envisager les suites à donner à cette déclaration dont la résonance a été si profonde dans le cœur des peuples en lutte pour leur libération et leur dignité?

158. A cet égard, Monsieur le Président, nous nous trouvons en face, pour la sixième fois consécutive, du problème algérien. Si, en théorie, des progrès ont été faits pour la reconnaissance par la France de la "nécessaire décolonisation", du droit du peuple algérien à l'autodétermination et à l'indépendance, et tout récemment encore, semble-t-il, par l'abandon des prétensions françaises à la souveraineté sur le Sahara, en fait la guerre se poursuit en Algérie depuis sept ans, inexorable et meurtrière. Le peuple algérien consent les plus lourds sacrifices pour sa liberté et sa dignité et se trouve en butte non seulement à une armée forte en effectifs et dotée de moyens très puissants, mais également au déchaînement du chauvinisme le plus étroit et du racisme le plus virulent des colons et de tous ceux qu'on appelle les "Pieds-Noirs", encouragés par la complicité des forces dites par euphémisme du maintien de l'ordre et par la passivité d'une administration coloniale à leur entière dévotion. Les derniers événements d'Oran et d'Alger illustrent ce crime de génocide perpétré contre un peuple dressé dans ses villes et ses campagnes contre l'oppression coloniale et la domination étrangère.

159. Le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), représentant authentique des intérêts du peuple algérien en lutte pour sa libération, conscient de ses responsabilités à l'égard de la nation algérienne et de la communauté internationale, vient une fois de plus de proposer au Gouvernement français, malgré l'échec des négociations d'Evian et de Lugrin, la reprise du dialogue pour la recherche loyale d'un règlement pacifique. En d'autres termes, il demande au Gouvernement français d'adapter sa politique à ses déclarations publiques sur le problème algérien et d'en tirer les conséquences. Ce faisant, le GPRA assume avec courage et décision les grandes responsabilités que le peuple algérien au combat lui a conférées; il entend mettre fin honorablement à une guerre perdue d'avance pour l'adversaire, et évite de compromettre irrémédiablement les rapports futurs entre les deux nations.

160. Mon gouvernement, profondément préoccupé par l'évolution de cette guerre d'Algérie, attaché à un règlement qui garantisse au peuple algérien son droit à l'indépendance et à la dignité, n'a pas ménagé ses efforts pour contribuer à la création des conditions favorables à un tel règlement et entend poursuivre sa solidarité agissante et son soutien effectif au peuple algérien voisin et frère, durement affecté par cette guerre imposée par un colonialisme qui ne veut pas mourir.

^{5/} Résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale.

161. Dans d'autres régions d'Afrique, une autre guerre chaude déroule ses atrocités, poursuit ses massacres et impose aux peuples résolus à secouer le joug colonial de lourds sacrifices. L'Angola est le théâtre sanglant d'une de ces répressions coloniales menées avec férocité et sauvagerie, et ce, malgré les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Le peuple angolais ne doit pas se sentir seul ou démuni face à un adversaire implacable encore attaché aux conceptions impériales d'un autre siècle. Le rapport du Sous-Comité chargé d'examiner la situation en Angola^{6/}, créé par l'Assemblée générale à sa quinzième session, devra être étudié avec attention et aboutir à des initiatives tendant à soustraire le peuple angolais aux effets de la répression et des massacres qui s'abattent sur lui. Nos efforts doivent tendre en particulier à assurer au peuple angolais l'exercice de son droit légitime à l'autodétermination et à l'indépendance.

162. D'autres territoires africains fraient dans la douleur et le sang leur voie vers l'indépendance et notre devoir de solidarité nous impose de les aider et de leur faciliter l'accès à la souveraineté nationale et à l'indépendance.

163. L'Etat ségrégationniste de l'Afrique du Sud continue de fouler aux pieds la Déclaration universelle des droits de l'homme et de mépriser les recommandations de l'Assemblée générale. Il poursuit sans vergogne sa politique dégradante d'apartheid et de discrimination à l'encontre des populations africaines. De nombreuses déclarations faites du haut de cette tribune ont condamné avec vigueur et indignation cette pratique qui constitue une violation flagrante et permanente de toutes les valeurs de civilisation et des principes fondamentaux de la Charte. Dans ce domaine, notre action doit se concrétiser pour amener cet Etat ségrégationniste récalcitrant à une saine compréhension de ses responsabilités.

164. Au Proche-Orient, en Palestine, en plein cœur du monde arabe, un véritable déni de justice, dont le caractère inhumain et global n'échappe à personne, a privé de leurs foyers et de leur patrie plus d'un million d'Arabes condamnés depuis 13 ans à la promiscuité des camps d'hébergement et réduits à vivre de la charité internationale. Au surplus, ce déni de justice a abouti à la création d'une véritable base impérialiste, menaçant constamment la paix et la stabilité dans cette région du monde et servant de point d'appui à toutes sortes d'entreprises colonialistes. Ce n'est pas la solution fragmentaire de tel ou tel aspect particulier de ce problème qui mettra fin à cette menace constante. Au contraire, c'est en s'attaquant radicalement aux origines mêmes du mal qu'on parviendra à l'extirper et par là même à restaurer la sécurité et à rétablir la stabilité dans ce secteur du monde.

165. Là ne résident pas les seules manifestations d'un colonialisme aux abois décidé à poursuivre des combats d'arrière-garde. Ici le colonialisme s'attache à maintenir des enclaves sur les territoires des pays ayant accédé à l'indépendance, là, il maintient une occupation militaire coloniale sans aucun droit ni titre et contre le gré et la volonté des gouvernements et des peuples de ces pays.

166. C'est le cas de mon pays, qui, six ans après son accession à l'indépendance, voit encore sa souve-

raineté atteinte et l'intégrité de son territoire violée par la persistance d'une occupation militaire coloniale à Bizerte dans le nord du pays, et au Sahara dans le sud. Cette situation a abouti au conflit sanglant qui a opposé mon pays à la France et qui a fait l'objet des débats du Conseil de sécurité et de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Au terme de ses débats, l'Assemblée générale a voté la résolution 1622 (S-III) qui a confirmé la résolution intérimaire du Conseil de sécurité^{7/} sur le cessez-le-feu et le retrait des forces en présence sur leur base de départ, et qui a reconnu le "droit souverain qu'a la Tunisie de demander le retrait de toutes les forces armées françaises qui se trouvent sur son territoire sans son consentement".

167. Depuis cette résolution, le Gouvernement tunisien a pris l'initiative d'inviter le Gouvernement français à opérer le repli de ses forces sur leurs bases de départ et à établir le "timing" ou le calendrier du retrait définitif de ses troupes de l'ensemble du territoire tunisien. Il ressort de la déclaration du général de Gaulle en date du 5 septembre dernier et d'une note adressée au Gouvernement tunisien que la situation peut évoluer vers une solution raisonnable et honorable du conflit.

168. Se basant sur des éléments positifs et objectifs contenus dans ces deux documents, et notamment sur la phrase suivante: "Tout en déclarant qu'il faudra qu'un jour soit négocié le retrait des troupes françaises de Bizerte", le Gouvernement tunisien a voulu offrir au Gouvernement français la possibilité d'une issue honorable et d'un règlement pacifique.

169. Mon gouvernement enregistre avec satisfaction que les forces françaises ont commencé leur repli sur leurs bases de départ conformément au procès-verbal signé le 29 septembre dernier et qui comporte le détail des mouvements devant aboutir dans un délai d'une semaine au repli des forces françaises sur leurs bases initiales. En d'autres termes, cette opération préliminaire correspond à l'application et à l'exécution de la deuxième partie de la résolution intérimaire du Conseil de sécurité du 22 juillet dernier. Il reste maintenant à aborder le problème de fond qui correspond au dispositif de la résolution votée par l'Assemblée générale à sa troisième session extraordinaire, le 25 août dernier.

170. La bonne volonté du Gouvernement tunisien ne doit pas être interprétée comme une faiblesse ou un abandon. Autant il est disposé à faciliter au partenaire les étapes devant aboutir au retrait total de ses forces de l'ensemble du territoire tunisien, autant il est fermement déterminé à réaliser cette évacuation. Si le Gouvernement tunisien acquiert la conviction que le Gouvernement français s'est mépris sur ses véritables intentions, il n'hésitera pas à reprendre la lutte et ne ménagera aucun sacrifice jusqu'à la libération définitive de l'ensemble du territoire national de cette dernière séquelle de l'ère coloniale qu'est l'occupation militaire française.

171. Mon gouvernement ne saurait admettre, en effet, que la résolution 1622 (S-III) de l'Assemblée générale, votée à une majorité massive et sans aucune voix contre, soit foulée aux pieds ou méconnue; il est déterminé à tout mettre en œuvre pour en assurer la pleine et entière exécution. Il souhaite y parvenir par des voies pacifiques et rencontrer de la part du Gouvernement français une volonté de paix, une bonne

^{6/} Documents officiels du Conseil de sécurité, seizième année, Supplément de juillet, août et septembre 1961, document S/4898.

^{7/} *Ibid.*, document S/4882.

volonté tout court, égales à celles dont il n'a cessé de faire preuve tout au long de cette crise.

172. Veuillez m'excuser de ce long développement, mais mon gouvernement attache un grand prix à informer les délégués, ici présents, de ses intentions réelles relatives à un problème qui a déjà retenu l'attention de l'Assemblée lors de la session extraordinaire d'août dernier.

173. Dans ce sombre tableau des convulsions et des remous qui affectent le continent africain et qui ne sont en vérité que les actes divers du drame de la décolonisation — décolonisation qui n'a pas voulu et qui n'a pas su saisir la portée de l'évolution historique de notre monde en cette seconde moitié du XX^{ème} siècle, décolonisation qui n'a pas voulu et qui n'a pas su préparer les transitions nécessaires ni éviter aux parties en présence les heurts violents, et les chocs sanglants — dans ce sombre tableau, dis-je, l'évolution de la situation au Congo autorise un optimisme prudent. Grâce à une action intelligente, les divers groupes ou formations politiques sont parvenus à dépasser leurs antagonismes et leurs oppositions et à s'engager résolument dans la voie de la réconciliation et de l'entente. Un gouvernement d'union nationale, désigné par le Président de la République et investi par le Parlement, a pris en main les destinées du peuple congolais et a exprimé sa détermination de diriger tous les efforts de la nation vers la reconstruction du pays et la mise en train d'un appareil administratif destiné à assurer la paix, la sécurité des personnes et des biens et à réaliser la promotion sociale du peuple et le progrès économique du pays. Les concours ne doivent pas lui être marchandés pour l'accomplissement d'une tâche aussi noble et aussi exaltante.

174. La réduction de la sécession katangaise, le retour de cette province au sein de la patrie congolaise, l'élimination des interférences extérieures doivent être poursuivies sans relâche.

175. Mon gouvernement qui a participé aux activités de l'ONU dans ce pays par l'envoi de ses forces, de ses techniciens et de ses experts, se félicite de cette heureuse évolution et contribuera dans la mesure de ses moyens à l'heureux aboutissement des efforts déployés par notre organisation dans le cadre des décisions et des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

176. L'accession du Sierra Leone à l'indépendance constitue de son côté un élément encourageant dans ce tableau tourmenté de la décolonisation. Puis-je me permettre à ce propos, d'adresser à la délégation du Sierra Leone, ici présente, et à son chef, sir Milton Margai, les félicitations les plus chaleureuses et les vœux les plus sincères à l'occasion de l'admission de leur pays au sein de notre organisation. Fidèle à une tradition maintenant bien établie, la Tunisie n'a pas manqué de donner son parrainage à cette admission et de s'associer aux autres Etats Membres auteurs de la résolution 1623 (XVI). Nous nous préparons à accueillir avec joie et fierté le Tanganyika au sein de notre organisation, en décembre prochain. Le Royaume-Uni a également droit à nos félicitations pour ces exemples de décolonisation opérée sans heurts ni violences. Il serait reconfortant de voir les puissances attachées à des conceptions impérialistes périmées tirer les enseignements que comporte l'exemple du Sierra Leone et du Tanganyika, et opérer la reconversion des anciens rapports basés sur la

domination en relations basées sur la coopération, dans l'égalité et l'amitié.

177. Notre organisation se doit non seulement d'accueillir dans son sein les pays qui accèdent à l'indépendance, mais surtout d'aider les peuples qui luttent pour échapper au carcan colonialiste à se dégager de l'emprise de la domination étrangère si tant est qu'elle veuille demeurer fidèle aux principes de la Charte et mettre en application la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, votée le 14 décembre dernier.

178. Pour faire face utilement et efficacement aux tâches multiples et diverses qui requièrent son attention, notre organisation, renforcée depuis sa création par l'admission de nouveaux Membres, se doit d'adapter ses divers organes à sa composition actuelle. Il importe en premier lieu d'augmenter le nombre des membres du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social sur la base d'une répartition géographique plus équitable. Le continent africain se trouve le plus défavorisé malgré la présence d'une trentaine d'Etats africains au sein de notre organisation. Sur l'ensemble de ces points, ma délégation fera, au sein des commissions compétentes, des propositions utiles et souhaite voir s'associer à son action tous les Etats Membres désireux de mettre fin à une situation et à un déséquilibre aussi préjudiciables à l'Organisation, prise dans son ensemble, qu'à la contribution que les nouveaux Etats Membres pourraient apporter au maintien de la paix et aux activités de notre organisation.

179. Le déséquilibre ainsi occasionné se trouve accentué par le maintien de la République populaire de Chine en dehors de notre organisation. Il est inconcevable qu'un pays dont la population représente le quart de la population du globe soit maintenu plus longtemps à l'écart des délibérations et des travaux de notre organisation.

180. Mon gouvernement, qui a observé jusqu'ici une attitude d'expectative sur ce problème, dans l'espoir d'un accord entre les parties directement intéressées, estime devoir reconsidérer sa position et se prononcer en faveur de la participation de la République populaire de Chine aux délibérations et aux travaux de notre organisation.

181. J'en arrive aux problèmes économiques. Les problèmes économiques et sociaux qui nous confrontent au sein de notre organisation sont de divers ordres. De l'avis de ma délégation, certains doivent retenir particulièrement notre attention au cours de la présente session. Parmi les problèmes qui se posent aux pays ex-colonisés, lors de leur accession à l'indépendance, celui du sous-développement est sans conteste le plus grave. Leur jeune et fragile indépendance demeurera compromise aussi longtemps qu'ils ne seront pas parvenus à combler leur retard de développement, à assurer à leurs peuples les conditions minimums d'une vie décente et digne, en vérité aussi longtemps qu'ils n'auront pas donné à leur indépendance politique un contenu économique et social réel, aussi longtemps qu'ils n'auront pas mis leur indépendance à l'abri des entreprises sornaises et envahissantes du néo-colonialisme. Dans cet esprit, l'assistance financière et technique qui doit leur être accordée pour assurer leur plein développement doit être dépolitisée et internationalisée pour échapper aux conditions parfois excessives des accords bilatéraux. Il n'est pas interdit d'imaginer une action se déroulant dans le cadre et sous l'égide de notre organi-

sation, coordonné le cas échéant par ses organes et ses institutions spécialisées. S'il était permis à notre organisation de mener une telle entreprise, elle apporterait une contribution importante à un renforcement de la stabilité dans ces pays encore en voie de développement et partant à la consolidation de la paix.

182. Dans le même ordre d'idées, le problème des produits de base et des fluctuations de leurs cours sur les marchés internationaux constitue une source de préoccupations pour les Etats qui tirent l'essentiel de leurs ressources de l'écoulement de ces produits de base. Il se trouve au reste que la plupart de ces Etats sont des pays en voie de développement, consacrant une partie importante des ressources tirées de l'écoulement des produits de base à leurs programmes de développement. C'est dire qu'une action efficace, stabilisant les cours de ces produits de base et assurant leur écoulement régulier sur le marché international, assurera aux pays producteurs des revenus fixes et allégera d'autant les charges financières que la communauté internationale assume pour contribuer à leur développement. C'est une action doublement profitable et qui, en outre, permettra l'accroissement et la rationalisation des échanges internationaux.

183. Enfin notre organisation doit être dotée des moyens suffisants pour mener à bonne fin la réalisation des divers programmes d'assistance technique et économique dont l'étude a été effectuée par les diverses commissions spécialisées.

184. La solidarité internationale trouve dans ces domaines un champ d'application dont les avantages n'échappent à personne et dont le but final est l'instauration d'une société où règnent la justice, le bien-être et le bonheur.

185. Je voudrais conclure par un acte de foi dans notre organisation et dans sa mission.

186. La paix est une création continue qui requiert une vigilance de tous les instants. Si les grands sont en mesure de déclencher une conflagration générale, le maintien de la paix ne saurait être assuré qu'avec le concours des petites et moyennes puissances; c'est dire et répéter la responsabilité particulière qui incombe à notre organisation dans l'accomplissement de cette noble tâche. C'est le vœu fervent qui monte du fond du cœur de milliers d'êtres humains en proie à l'angoisse et à l'inquiétude.

187. Le **PRESIDENT**: Je donne la parole au représentant du Royaume-Uni qui voudrait exercer son droit de réponse.

188. **M. GODBER** (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Je serai très bref. Je tiens seulement, au nom de ma délégation, à manifester notre profond regret du fait que le Ministre des affaires étrangères de l'Irak ait jugé bon, dans le discours qu'il a prononcé ce matin devant l'Assemblée, de présenter d'une façon grossièrement déformée la politique du Royaume-Uni. Cela nous est d'autant plus pénible que mon gouvernement a le désir constant d'entretenir des relations d'étroite harmonie avec le Gouvernement irakien, comme, en fait, avec les gouvernements de toutes les nations arabes.

189. Il serait oiseux de chercher maintenant à réfuter en détail les allégations de M. Jawad; du reste,

je n'estime pas nécessaire de le faire, car je suis certain que les motifs et la politique véritables de mon gouvernement sont bien connus de la grande majorité des membres de l'Assemblée. Toutefois, je voudrais m'arrêter brièvement sur deux points particuliers.

190. Le Ministre des affaires étrangères de l'Irak a cherché à jeter un doute sur l'indépendance du Royaume du Koweït. Il appartient évidemment au Koweït lui-même, avant tout autre, de réfuter cette insinuation; je pense que ce pays pourra le faire prochainement dès qu'il sera Membre de l'Organisation. Cependant, comme le Ministre des affaires étrangères de l'Irak, en contestant l'indépendance du Koweït, a jugé nécessaire de dénaturer le caractère des relations entre mon gouvernement et l'Emir du Koweït, je tiens à déclarer et faire consigner qu'il n'y a absolument aucun doute sur l'indépendance du Koweït. Cette opinion, je le rappellerai à l'Assemblée, est également celle de nombreux autres Membres qui siègent ici, notamment de membres de la Ligue arabe qui ont accueilli dans leur association le Koweït comme membre de plein droit.

191. Ma deuxième observation a trait à ce que le représentant de l'Irak a dit au sujet des dispositions militaires prises par le Royaume-Uni au Koweït. Je n'ai pas besoin de répéter les raisons qui ont incité l'Emir du Koweït à demander assistance au Gouvernement du Royaume-Uni. Il me suffira de préciser les faits. Ces faits sont connus, je pense; mais, après ce qui a été dit ce matin, je dois faire une mise au point pour le procès-verbal.

192. L'Emir du Koweït a conclu maintenant avec la Ligue arabe des arrangements satisfaisants aux termes desquels certains autres Etats arabes l'aideront à défendre son pays. Cela permet que les troupes du Royaume-Uni qui avaient été appelées au Koweït au début de l'année, à la demande de l'Emir, se retirent. Ce retrait est actuellement en cours et il est conforme à l'engagement pris à l'époque, selon lequel ces troupes ne devraient rester sur le territoire du Koweït que tant que leur présence serait demandée par l'Emir lui-même.

193. J'ai pensé qu'il était nécessaire de faire cette déclaration étant donné les observations que nous avons entendues ce matin. Il est très important, me semble-t-il, que tous les membres de l'Assemblée générale connaissent les faits avec exactitude et les gardent présents à la mémoire.

194. Le **PRESIDENT**: Je donne la parole au représentant de l'Iran pour l'exercice de son droit de réponse.

195. **M. VAKIL** (Iran): Je m'excuse auprès de vous de monter à cette tribune à cette heure extrêmement tardive; mais je vous assure tout de suite qu'il ne s'agit simplement que d'une très brève mise au point. Le Ministre des affaires étrangères d'un pays voisin et ami, je peux parler de l'Irak, a, au cours de son intervention de ce matin, désigné à plusieurs reprises le golfe qui s'étend au sud du territoire de l'Iran sous le nom de "golfe Arabe".

196. Je voudrais simplement lui faire remarquer que les historiens et les géographes du monde entier, y compris les grands historiens et les grandes géo-

graphes arabes, ont toujours nommé ce golfe, le golfe Persique. Je m'excuse de ma prononciation arabe, mais je crois qu'en Irak même on l'appelle:
[M. Vakil parle en arabe] "golfe Persique".

198. Je m'excuse encore de cette mise au point qui était nécessaire pour le compte rendu.

La séance est levée à 13 h 30.